

Ce n'est pas Ce que nous disons

Mais ce que Hood's Sarsaparilla
Fait qui fait fol.—

La HOOD GUERIT

Le gros volume de preuves sous forme de certificats personnels non achetés volontaires, disant en mots abondants en éloges ce que Hood's Sarsaparilla a réellement fait, démontre au delà de tout doute possible que cette grande médecine possède un mérite réel et extraordinaire. Ces lettres viennent de toutes les parties du pays et elles racontent les guérisons étonnantes de maladies que des médecins même avaient déclarés incurables et après que les patients avaient été soignés. Quel est le secret de ce grand succès? Simplement ceci: Hood's Sarsaparilla agit sur le sang et en donnant du bon sang, elle donne la santé, la force et le bonheur. Voilà pourquoi

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

Quand tous les autres remèdes ont failli. Voilà pourquoi vous devriez prendre la Hood et la Hood seulement. Vendu par tous les pharmaciens.

Hood's Pills agissent facilement, mais promptement et efficacement, sur le foie et les intestins. 25 cents la boîte.

TEMPÉRATURE

Toronto, 4.—La basse pression s'est dirigée du sud-ouest des États vers le Minnesota et a produit la pluie dans la région des lacs. Le temps continue au beau dans la vallée du Saint-Laurent et les Provinces Maritimes.

PROBABILITES

Lacs et baie Georgienne: Vents modérés à frais; pluies locales, mais partiellement beau et doux.

Vallée de l'Ottawa: Vents modérés; généralement nuageux avec pluies locales. Haut St-Laurent: Vents modérés; généralement nuageux avec pluies locales. Bas St-Laurent: Beau et doux suivi de pluies légères.

Golfes et Provinces Maritimes. Beau et doux.

Manitoba: Vents du nord au nord-ouest. Beau temps.

Minimum et maximum de la température:

Qu'Appelle, 30-38; Winnipeg, 34-46; Port-Arthur, 30-42; Parry Sound, 24-56; Toronto, 32-53; Ottawa, 34-54; Montréal, 26-50; Québec, 20-44; Halifax, 28-56.

Mysterieux empoisonnement

Il y aura une enquête

Québec, 4.—Un cas étrange d'empoisonnement arrivé à St-Roch a créé beaucoup d'excitation dans la population de ce quartier.

Mercredi dernier, M. Louis Depeyre, contre-maître chez MM Pion & Cie, tanneurs, est tombé subitement sans connaissance pendant qu'il était à l'ouvrage. On dit que tous les matins il avait l'habitude d'apporter son lunch à la boutique. A son heure ordinaire il prit une partie des aliments qu'il avait apportés et laissa le reste de côté dans le desservir d'y revenir plus tard. Mais lorsqu'il voulut continuer son repas, il trouva que son pain avait pris un goût étrange et il fut obligé de le jeter après en avoir mangé quelques bouchées. Un chien appartenant à l'établissement en fit son profit. M. Depeyre revint se mettre à l'ouvrage, mais quelques instants après il fut pris de convulsions et perdit l'usage de ses sens. On le transporta à sa résidence où un médecin fut appelé. On apprit alors que le chien qui avait mangé le morceau de pain jeté par M. Depeyre venait de mourir. Le médecin s'empressa de faire absorber à M. Louis Depeyre un contre-poison énergique.

M. Depeyre est maintenant en voie de rétablissement. Il a pu paraître en cour de police pour faire sa déclaration afin qu'on puisse faire la lumière dans toute cette affaire.

M. Depeyre ne croit pas avoir aucun ennemi qui en puisse vouloir à ses jours. Mais comme il était connu que depuis plusieurs années il avait l'habitude de placer toujours son lunch au même endroit et qu'il n'avait remarqué rien d'anormal lorsqu'il en avait pris la première partie, il croit qu'il doit y avoir là-dessous quelque mystère qu'il serait bon d'éclaircir.

ECROULEMENT D'UN MUR

Québec, 4.—Le mur retenant la plateforme de l'ancien parlement, sur la côte de la Montagne, s'est écroulé subitement sur une longueur d'une centaine de pieds, hier après-midi. La rue se trouve obstruée par les débris.

INCENDIE D'UNE EGLISE

Maynatan, Ont., 4.—Ce matin, entre 1.30 et 11.30 hrs, l'église méthodiste a été détruite par le feu. Les pertes s'élevaient à environ \$1,000. Il n'y a pas d'assurés. L'orgue, les sièges, les lampes, les poêles et autres meubles ont été sauvés. Le feu s'est déclaré sous les marches du portique et on croit qu'il a été allumé accidentellement soit par une allumette ou la cendre d'une pipe qui n'était pas éteinte.

MGR MERRY DEL VAL

La Reception du delegue a Ottawa

ENTREVUE AVEC M. LAURIER

Le clerge, les canadiens-français et les catholiques Anglais presentent des adresses

Reunion des Eveques

Demarche du delegue apostolique a Montreal samedi avant son depart

Mgr Merry del Val a quitté Montréal samedi à quatre heures et demie par la gare Duhonnie. Il était accompagné de son secrétaire, l'abbé Tempieri, du chanoine Martin, de l'archevêché de Montréal et du chanoine Beauchamp, de l'archevêché d'Ottawa.

Mgr est monté dans le char spécial de M. Shaughnessy "Champion". Un grand nombre de laïques sont allés le saluer au départ.

Samedi matin, à six heures, Mgr a chanté la messe au grand Séminaire de la rue Sherbrooke et a dit quelques mots aux Séminaristes en français et en anglais.

Mgr est, paraît-il, très content de la réception qui lui a été faite à Montréal et de l'empressement qu'a montré l'élite de notre société pour se rendre à l'archevêché, samedi soir.

Un malheureux accident de machine nous a empêché de publier un compte-rendu détaillé de cette belle réception dans notre numéro de samedi. Nous le regrettons d'autant plus qu'à l'archevêché tous ces messieurs s'étaient mis, avec la plus grande obligeance, à la disposition de notre représentant pour lui faciliter la tâche.

Bien qu'en avait dit certains journaux, Mgr est parti de Montréal sans se faire photographier. On nous disait hier que l'abbé pontifical s'était énormément amusé des croquis qui ont paru de lui dans les journaux illustrés de notre ville. C'est sans doute après les avoir appréciés à leur juste valeur que Mgr del Val se décidera à se livrer au photographie, comptant ainsi nous laisser de lui un souvenir plus fidèle et, disons-le aussi, plus flatteur pour lui.

Les journaux de Montréal ne se sont pas seulement contentés de défigurer l'abbé, ils lui ont de plus fait dire une foule de choses qu'il n'a jamais même pensées. En cela, il paraît cependant que nous ne sommes pas les plus forts et que les représentants des journaux de New-York sont autrement entreprenants et autrement inventifs que ceux de Montréal!

On ne sait rien à l'archevêché des mouvements de Mgr Merry del Val. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'il reviendra sûrement passer quelque temps à Montréal.

A OTTAWA

Ottawa, 4.—Ce soir, la Basilique est remplie par une assistance nombreuse de représentants de toutes les classes de la société qui viennent assister à la réception du délégué papal, Mgr Merry del Val.

Trois adresses ont été présentées au délégué. L'une au nom du clergé a été lue en latin par Mgr Duhamel.

M. Tallon, président de l'Institut Canadien en a présentée une autre au nom de la population Canadienne-française et l'autre par le maire Bir-

mingham au nom des catholiques anglais.

Le délégué papal a répondu en français et en anglais.

Dans sa réponse en anglais, il a fait une délicate allusion au jubilé de la Reine et fait ressortir que la loyauté à l'Église n'exclue pas la loyauté à la couronne.

Le Premier Ministre, M. Tarte, R. W. Scott et Chs. Fitzpatrick étaient présents ainsi que trente membres du Parlement.

Mgr Merry del Val parle couramment l'anglais et chacun l'a constaté avec plaisir. Ces remarques au sujet du jubilé de la Reine ont été droit au secours de l'assistance anglaise.

Le délégué papal n'a fait aucune allusion à la question des écoles.

Mgr Merry del Val a eu une longue entrevue avec l'hon. M. Laurier dans le cours de l'après-midi. Il retournera incessamment à Montréal où une réunion plénière des évêques de la province de Québec aura lieu jeudi prochain, à l'archevêché.

(D'un autre correspondant)

Ottawa, 4.—Mgr Merry del Val est arrivé à Ottawa hier soir par le C. P. R. Une foule nombreuse l'attendait à la gare et a salué son arrivée par des acclamations enthousiastes. Son Excellence a été reçu par Mgr Routhier, V. G., et l'hon. M. Tarte, et conduit au palais épiscopal ou l'archevêque Duhamel l'a reçu. Il s'est ensuite rendu à l'hôpital Général où il résidera durant son séjour ici. Ce matin il a célébré la messe à la chapelle de l'hôpital où un dîner a été donné en son honneur, ce soir.

A 7.30 hrs p. m., avait lieu la réception à la basilique. Dès avant, 7 heures la foule encombrait la rue et remplissait le vaste temple. Aux premiers bancs on remarquait l'hon. M. Laurier et Mme Laurier, Tarte, Mme et Mlle Tarte, Scott, secrétaire d'Etat, Fitzpatrick, solliciteur général; l'hon. John Costigan, l'hon. M. Pelletier, Orateur du Sénat et nombre de députés catholiques et protestants.

Son Excellence est entré par la porte principale où il a été reçu par Mgr Routhier et le clergé et a été conduit au choeur où l'attendait Mgr Duhamel et Mgr Langevin, les chanoines de la cathédrale et environ 50 prêtres. Après le chant du "Veni Creator" il prit place sur un fauteuil portant ses armes. Mgr Duhamel lui présenta une adresse en latin au nom du clergé et du diocèse, le maire Birmingham a une adresse en anglais au nom des catholiques de langue anglaise et A. Tallon, président de l'Institut Canadien, une adresse en français, au nom des catholiques de langue française. Ces trois adresses expriment la reconnaissance au St-Père pour l'envoi d'un délégué, l'attachement des Canadiens à l'Église, l'espoir que la mission d'abbé-général sera féconde en heureux résultats.

Après le chant "Oremus Pro Pontifice Leone", l'abbé répond aux adresses et parle d'abord dans un français très pur. "Je ne puis assez exprimer, dit-il, les sentiments de reconnaissance dont mon cœur a été pénétré en recevant des catholiques d'Ottawa d'aussi vifs témoignages de leur bienveillance. Ils sont la preuve de l'amour maternel de votre C. andeur, du clergé et des fidèles envers le siège apostolique et la personne si auguste du Pape, ce sera un encouragement dans la mission dont le St-Père m'a chargé et dont je sens tout le poids et la responsabilité, je compte sur la co-opération de tous les catholiques dans l'accomplissement de ma mission." Il témoigne ensuite de la grande estime et de l'affection du St-Père pour les membres de l'épiscopat canadien. "Dire que je partage ces sentiments, ajoute-t-il, c'est dire ce que vous pourriez prévoir. J'ai vécu trop longtemps aux côtés de Sa Sainteté pour qu'il en soit autrement." Il remercie Mgr Duhamel et Mgr Langevin de leurs souhaits de bienvenue, puis s'adressant plus particulièrement aux catholiques de langue française: "Votre adresse, dit-il, m'est particulièrement agréable. Tous m'assurent en termes que je n'oublierai jamais que vous ne le cèdez en rien à nos frères du Dominion en attachement à l'Église. Je vous remercie au nom du Pape et en mon nom propre. Vous avez voulu m'exprimer vos vœux pour le succès de ma mission dans la belle langue que vous avez su conserver à travers tant d'obstacles, et vous avez su conserver aussi cette foi pure et simple qui nous réunit tous à Jésus-Christ et au St-Siège. Agréez encore une fois mes remerciements et aidez-moi de vos prières."

Parlant ensuite en anglais le délégué s'exprime comme suit: "Permettez-moi de terminer par un mot de remerciement aux catholiques de

La Femme, L'Homme, et la Pilule.

C'était une bonne femme.

Il l'aimait. Elle était sa femme. La tarte était bonne; sa femme l'avait faite: il l'avait mangée. Mais la tarte ne se digéra pas et il eut un désagrément avec sa femme. Maintenant il prend une pilule après avoir mangé de la tarte et il est heureux.

Sa femme aussi. Ce qu'il prend c'est une Pilule d'Ayer.

Morale: Évitez la dyspepsie en prenant

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

langue anglaise. S'il y a différence de langage entre eux et les autres catholiques du Canada, je sais qu'il n'y a pas de divergence dans leur foi et leur dévouement au Souverain Pontife et au Saint-Siège. Je suis très reconnaissant pour les bons souhaits que vous m'avez exprimés, et je désire vous en exprimer la conviction que vos devoirs de loyaux sujets et vos devoirs de loyaux catholiques vont de pair. Je suis entièrement de votre avis. Il est souvent dit que les catholiques, en étant loyaux sujets de la couronne anglaise, sont moins loyaux au vicar de Jésus-Christ. Chacun des fils de l'Église connaît la fausseté de cette accusation ou de cette insinuation. Il serait étrange qu'un homme de bon sens demande une loyauté basée sur un sacrifice de la conscience. Il est facile de comprendre cependant que les devoirs d'un loyal sujet de la couronne et ceux d'un loyal sujet de l'Église soient d'accord, quand le Saint-Siège est occupé par un Pontife comme Léon XIII et que l'empire Britannique, gouverné par un Souverain aussi respecté et aimé que l'est Sa Majesté la Reine Victoria.

Je suis heureux d'avoir l'occasion d'exprimer ces sentiments à la veille des fêtes jubilaires de Sa Majesté, Mgr Merry del Val termine en remerciant les catholiques de leurs bons souhaits et en se recommandant à leurs prières.

La cérémonie a été terminée par la bénédiction du St-Sacrement.

L'hon. M. Scott, secrétaire d'Etat et un grand nombre de citoyens d'Ottawa sont allés aujourd'hui faire visite au délégué papal. L'hon. M. Laurier a fait des arrangements pour avoir demain une entrevue avec lui.

On a préparé un programme très chargé pour faire honneur à Son Excellence, mais il est douteux qu'elle puisse s'y conformer.

ENTENTE REGULIERE

L'Allemagne et la Russie en sont les auteurs.

New-York, 4. Le correspondant du Journal à Berlin lui télégraphie:

L'Allemagne en est venue à une entente avec la Russie au sujet de l'attitude à tenir vis-à-vis de la Grèce.

Si les puissances peuvent maintenir le statu quo, l'Allemagne ne s'opposera pas à ce que la Russie marche sur Constantinople. Bismarck a dit que, au début de la guerre de 1876 il était disposé à laisser la Russie s'emparer de Bosphore. Les circonstances leur firent changer d'avis et il devint l'adversaire le plus acharné de la Russie.

Tout est changé à présent. L'Allemagne reconnaît aujourd'hui que l'Angleterre est son plus terrible adversaire et rival dans le commerce général du monde, et par suite elle est résolue à la combattre par tous les moyens possibles. De cette dernière entente du Czar et de Guillaume II.

Après avoir formé les puissances à bloquer la Grèce, l'Allemagne serait prête à conserver une demi-neutralité.

Pourquoi
LES FEMMES DEVRAIENT
BOIRE LE **The**
TAMILKANDE ?

PREMIEREMENT—Parce qu'il est composé des meilleurs thés de Ceylan et de Darjeeling.
DEUXIEMEMENT—Parce qu'il ne se vend qu'en paquets afin de conserver son arôme.
TROISIEMEMENT—Parce qu'il est pur et économique.

Etiquette bleue, 60c.
Etiquette blanche, 50c.
Etiquette rouge, 40c.
Etiquette speciale, 25c.

EN AUTRICHE

L'Empereur refuse la demission de ses ministres

Vienne, 4.—L'Empereur François Joseph a mis fin à la crise ministérielle qui avait été causée par la démission du Cabinet Budey, en refusant d'accepter cette démission.

Après une conférence avec l'Empereur, le Comte Budey et ses collègues ont décidé de tenter encore de gérer les affaires, bien qu'ils aient constaté leur impuissance à rentrer une majorité libérale suffisante pour gouverner.

L'Empereur a confirmé le cabinet dans ses fonctions.

GRECE ET TURQUIE

Paris, 4.—Le bruit court avec persistance que des négociations directes sont entamées entre la Grèce et la Turquie. Malgré les dénégations formelles de certaines autorités, il semble qu'il y ait à ces rumeurs un certain bien fondé.

Ce bruit avait déjà été lancé il y a quelques jours, par l'ambassade de Turquie et l'on considérait cette rumeur comme un ballon d'essai, pour étudier la façon dont la nouvelle serait accueillie. De fait, il semble aujourd'hui absolument clair que ces négociations aient réellement été entamées. Toutefois on ne peut dire exactement de quelle nature elles sont, car les vues personnelles du roi Georges ne sont pas bien connues, et celles du Sultan le sont encore moins.

SULTAN SANS ARGENT

Berlin, 4.—Le gouvernement turc est fort embarrassé. Les coffres sont vides et il ne sait comment arriver à les remplir. Le fait n'est pas nouveau sans doute, et jamais les valeurs ottomanes n'ont été cotées bien haut sur les marchés européens, mais, il a une grande importance en ce moment où la guerre est imminente entre la Grèce et la Turquie. Si elle venait à éclater il est peu probable que le Sultan puisse la soutenir longtemps car les troupes turques ne consentiront pas à se battre, si elles ne sont pas payées.

On dit même que déjà il y a un grand nombre de désertions à la frontière.

LE CONGRES MEXICAIN

Mexico, 4.—Le président Diaz a ouvert hier le congrès et il a passé en revue, au commencement de son message, les relations du pays avec les puissances étrangères. Il en résulte que le Mexique n'a de différend avec aucune autre nation. Quant aux affaires de Cuba, le président a fait ressortir que tous les Mexicains, qui ont été arrêtés et emprisonnés à Cuba sous l'accusation d'avoir pris part à l'insurrection, ont été remis en liberté grâce à l'heureuse intervention du consul mexicain à la Havane.

Passant aux affaires intérieures du pays, le président a parlé des progrès des travaux publics dans tout le pays et s'est longuement étendu sur la question de l'instruction. Les mines d'or et d'argent continuent à prospérer. Pendant l'année fiscale les exportations totales du Mexique se sont élevées à 575 millions de francs; dans ce chiffre, les produits minéraux sont compris pour 355 millions de francs. Depuis le mois de septembre, le système des chemins de fer du pays s'est accru de 485 kilomètres.

LES EVENEMENTS DE CRETE

Pourquoi la question semble insoluble

Londres, 4.—La semaine vient de finir et l'Europe n'a encore rien fait pour résoudre la question Crétoise. Le sang coule, le bombardement des positions insurgées continue et la situation devient intolérable.

L'anarchie la plus complète règne en Crète et sur la terre ferme, les troupes européennes n'attendent que le signal d'en venir aux mains.

La guerre semble inévitable à brève échéance, à moins que les turcs n'évacuent la Crète et que le blocus du Pirée ne soit levé.

L'Europe n'a aussi qu'à ensanglanter la Crète et avant peu les plaines des Balkans seront également par suite du désaccord des puissances qui se tiennent les uns les autres en suspicion réciproque.

La question crétoise est un labyrinthe inexplicable et le seul moyen d'en sortir est le suivant, fort simple, mais que l'on ne paraît guère disposé à employer.

La Grèce offre d'évacuer l'île et de laisser les Crétois libres de régler leurs affaires à leur guise au moyen d'un plébiscite, sous la surveillance d'une commission européenne, mais à la condition que les turcs commencent par se en aller les premiers.

Le Sultan de son côté veut bien retirer ses janissaires, mais exige que les Grecs s'embarquent les premiers et au plus vite.

La question est donc pendante par suite d'un simple point d'amour propre national. L'entêtement de deux souverains en empêche la solution pacifique. Il est vrai que chacun d'eux a la moitié de l'Europe derrière lui.

D'un autre côté l'attitude de la Russie n'est bien vue de personne et ses vœux ne sont un mystère pour aucun gouvernement européen.

Elle n'a pas étouffé son ressentiment des événements de 1876-77 et ses sympathies sont acquises à la Turquie.

Une action énergique des puissances amènerait peut-être un conflit européen et dans cette terrible perspective, pas un chef de cabinet n'osera s'engager son gouvernement à la légère. Il y a là un gros point d'interrogation, à la suite duquel la réponse semble difficile à mettre.

Le scandale du Panama

Londres, 4.—Le correspondant parisien du Times télégraphie ce qui suit: "Le langage dont on s'est servi à l'égard de M. Burdeau relativement aux scandales de Panama est une série de monstrueuses calomnies de la part de politiciens qui profanent les tombes. M. Burdeau est mort pauvre."

"A l'époque du duel, en 1889, il a écrit à sa femme une lettre concernant certain document dans lequel il l'informait, qu'au cas où il serait tué, de voir M. Jules Ferry, qui, espérait-il, lui ferait avoir un certain bureau de tabac sans lequel elle ne pouvait gagner assez d'argent pour vivre."

La Marine Anglaise

Londres, 4.—Un banquet offert hier au colonel Neal, consul américain à Liverpool, à l'occasion de son départ, M. Thomas H. Ismay, un armateur important a prononcé un discours sensationnel où il a émis certaines opinions fort alarmantes. Il a dit que la marine anglaise de commerce perd tous les jours de son prestige et de son importance, tandis que celle de l'Allemagne prend tous les jours de l'extension. M. Ismay pense que dans quelques années le pavillon allemand aura supplanté le drapeau britannique sur toutes les mers. Un miracle seul, ou bien un cataclysme européen pourrait seul l'en empêcher.

CETTE SUPPLIQUE

Pourquoi elle fut redigee a la hate

LA LIGNE RAPIDE

Le proces Gauthier-Jeanotte est regle

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 3 — La requête des libéraux au Saint-Siège a été préparée à la hâte sur réception d'une dépêche de M. Drolet, racontant ses déboires et les rebuffades qu'il recevait à Rome, où on ne le prenait pas au sérieux. Pour appuyer les accusations qu'il portait contre le clergé, on fit signer la requête en question par les députés qu'on put trouver en quelques jours, au mois d'octobre, et M. Fitzpatrick fut dépêché à Rome. On sait le reste. Voyant que ces dénégations ne suffiraient pas pour faire nommer un délégué par M. Fitzpatrick donna à entendre aux autorités romaines qu'un délégué allemand à obtenir pour la minorité manitoibaine un règlement acceptable.

Une nouvelle compagnie a offert au gouvernement d'établir un service de paquebots entre le Canada et la France. Des représentants de cette compagnie et de la Chambre de Commerce de Montréal eurent une entrevue avec les ministres mardi à ce sujet et demandèrent un gouvernement de maintenir dans le budget le subsides qui avait été voté l'an dernier et l'appliquer à la nouvelle ligne.

La cause Gauthier vs Jeanotte est réglée. On se souvient que M. Jeanotte avait été condamné à \$100 de dommages et les deux parties avaient appelé du jugement. Par le règlement effectué, M. Jeanotte paie \$50 à M. Gauthier et les frais.

Une quinzaine d'employés du département des Travaux Publics ont été mis à la retraite, aujourd'hui. Parmi eux sont les employés permanents dont la destination a été annoncée ces jours-ci. On s'attend à encore d'autres destitutions.

L'Orateur et Madame Bégar ont donné hier soir, au Parlement, l'un des "At Home" les mieux réussis qu'il y ait eu depuis longtemps. Plus de six cents personnes y assistèrent, comprenant tout ce qu'Ottawa compte de marquant dans le monde social, politique, officiel et militaire.

Demain est "Private members day" et le feuillet des ordres est chargé de motions, bills, etc. Le "Free Press" annonce que le budget sera prêt demain, mais ce n'est qu'un certain. Les ministres travaillent, chaque jour, plusieurs heures, tant au budget qu'au tarif, mais il leur reste encore beaucoup à faire. On comprend maintenant quel service l'industrie de l'édition de l'ouest leur a rendu en leur fournissant un prétexte pour retarder la rentrée des Chambres.

Ottawa, 4—L'élection des officiers de la tribune des journalistes a eu lieu hier et a donné le résultat suivant: Geo. Simpson, "Globe", président; Alfred Olivier, "Miner", vice-président; Gerald Brown, Ottawa "Free Press", secrétaire; J. A. Phillips, "Montreal Gazette"; A. J. Magurn, "Witness"; Wm. MacKenzie, "Hamilton Times"; membres du comité.

NOS CHARS URBAINS

Il doit y avoir une assemblée spéciale des actionnaires de la Cie des chars électriques de cette ville au bureau de la compagnie, le 14 avril prochain, dans le but d'augmenter le capital-action de la compagnie, en créant de nouvelles parts. L'assemblée aura lieu à midi précis. On prête à cette compagnie l'intention d'ouvrir une ou deux lignes et d'améliorer sensiblement son service en ajoutant plusieurs nouveaux chars et en faisant un service plus prompt.

Les Libéraux de St-Jacques

Une assemblée libérale pour le quartier St-Jacques était convoquée, hier soir, au coin des rues Ontario et Wolfe à grand renfort de réclames. Pendant toute la journée on avait inondé les maisons du quartier de circulaires à sensation.

Passant près de là dans le cours de la soirée, nous avons remarqué un certain nombre de curieux se pressant dans une salle enfumée. Quelques pontifes du royaume pérorant devant ce monde que l'enthousiasme n'étouffait pas.

Il ne s'est rien dit de remarquable à cette assemblée.

JUGES DE PAIX

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur d'adjoint à la commission de la paix, pour le district de Montréal, les personnes dont les noms suivent: M. J. O. Labrecque, négociant, J. G. Laverdure et J. L. Dozois, tous trois de la cité de Montréal.

AU MCGILL

Nouvelle dotation de \$25,000 pour la Chaire de Physiologie

Les amis de l'Université McGill avaient leur fête annuelle au Queen's hier. Le docteur Craig, doyen de la Faculté de médecine a prononcé un long discours décrivant les progrès de l'Université. Il cite le fait que la proportion des étudiants demeurant en dehors de la province augmente continuellement. Ils viennent des États-Unis, des Indes Occidentales, de l'Amérique du Sud et même de l'Irlande.

Le département de l'enseignement de l'hygiène a été complètement remodelé, grâce à la générosité de sir Donald Smith.

Après avoir été d'autres aménagements au musée, dans l'édifice des laboratoires, etc., il annonce que M. Walter Drake, de Montréal, qui depuis 1891, donne annuellement la somme de cinq cents dollars, pour le soutien de la chaire de physiologie, a décidé de lui faire une dotation de vingt-cinq mille dollars.

Sir Donald Smith présidait la séance. Dans son discours de clôture il a attiré l'attention sur les progrès qui ont été accomplis durant les soixante années du règne de Sa Majesté. Il dit que les médecins diplômés au Canada ne sont pas aptes à pratiquer en Angleterre, mais il espère que bientôt il en sera ainsi.

Le rapport du doyen de la Faculté de médecine démontre que 385 étudiants ont suivi les cours du McGill durant l'année qui vient de s'écouler. Sur ce nombre 76 ont obtenu le grade de docteurs en médecine. M. J. C. McDougall, de Blue Mountain, Nouvelle-Ecosse, a obtenu la plus haute distinction dans les examens finaux.

DANS LE PORT

Reunion des commissaires du Havre

A une assemblée spéciale de la Commission du Havre, qui a eu lieu vendredi, le rapport au sujet de la distribution des espaces sur les quais a été adopté. Cette distribution reste à peu près la même que l'année dernière. Seulement les steamers de Bristol, de la Cie Elder, Dempster, occupent l'espace qu'occupaient autrefois les vapeurs de la ligne Black Diamond, faisant le service des ports des Provinces Maritimes. Ces derniers font se placer un peu au-dessous de la ligne Beaver. Les espaces pour les bois et charbons seront distribués à la prochaine séance.

Les commissaires ont été appelés à considérer les soumissions qui leur ont été adressées pour le bois, le charbon et les planches dont la commission aura besoin. Ils en ont accepté un certain nombre parmi les plus basses.

Un rapport recommandant la nomination de M. Joseph Thibaut, de Portneuf, comme agent des pilotes à Québec a été adopté.

On s'est aussi occupé d'un projet de règlement ayant pour but de distribuer plus équitablement l'emploi entre les pilotes du tour de rôle.

CITOYENS ASSAILLIS

Vendredi soir, vers 8 heures, deux citoyens respectables étaient à passer à l'angle des rues Sherbrooke et Hôtel de Ville, lorsqu'ils furent attaqués par quatre maraudeurs, évidemment avec l'intention de les voler. Deux des brigands sortirent un gourdin de dessous leur habit et en frappèrent rudement l'une de leurs victimes. Son compagnon appela aussitôt au secours et les assaillants s'empressèrent de déguerpir.

Le citoyen blessé pendant beaucoup de sang, son ami le conduisit immédiatement en voiture de charrette, chez le Dr Grant Stewart, 42 rue Prince Arthur. Les blessures furent pansées et le médecin déclare qu'elles sont d'un caractère assez sérieux.

NOUVELLE COMPAGNIE

On demande l'incorporation par lettres patentes de la "Canadian Postal Supply Company Limited". L'objet pour lequel l'incorporation de cette compagnie est demandée est de fabriquer, acheter, louer ou vendre des machines pour annuler les estampilles et tous les accessoires. La principale place d'affaires de cette compagnie sera dans la cité de Montréal, dans la province de Québec. Le montant du fonds social sera de quinze mille piastres. Les noms, prénoms, professeurs et résidences des signataires sont: Charles P. Oudin, ingénieur-civil, de la cité de Spokane, Etat de Washington, E.U.A.; Bannell Sawyer, courtier; Robert Gardner, manufacturier; Harrison B. Young, marchand, tous des cité et district de Montréal, et William P. Kearney, géant de la cité de Toronto, province d'Ontario.

LA PROVINCE

Nouvelles de Chicoutimi, Joliette, Sherbrooke, Sorel et Magog

Les loyers sont très rares à Chicoutimi. On y annonce l'ouverture d'une nouvelle manufacture établie par M. Johnny Boivin, autrefois de Joliette. Il s'agit de la fabrication des boîtes de fromage.

Le père Michel Courcène, un des plus anciens charretiers de Sorel, est décédé mardi, après quelques jours de maladie seulement. Il était âgé de 78 ans.

Une caverne de voleurs a été découverte en ville, ces jours derniers. Quelques-uns des inculpés, qui sont des jeunes gens, ont pris la route des États-Unis. Les autres devront déguerpir ou seront arrêtés sous peu.

La cour de Révision a, le 31 mars dernier, rendu jugement en faveur du demandeur, Narcisse Brouillard, dans une poursuite intentée par ce dernier contre la corporation du village d'Yamaska pour faire annuler et mettre de côté une résolution du conseil octroyant illégalement une licence d'hôtel à L. A. Plante, d'Yamaska.

Sur les représentations et à la demande de M. J. M. Teller, alors député, le gouvernement de Québec vient d'ouvrir un nouveau territoire à la colonisation en érigeant en canton une grande étendue de terrain, située au nord-ouest du canton Cartier, dans la région du lac l'Asomption, dans le comté de Joliette.

Le nouveau canton portera le nom de "canton Teller". L'arpentage a été confié à M. Arthur Fitzpatrick, arpenteur de Joliette, et les travaux vont commencer immédiatement, pour être repris après la fonte des neiges.

L'achat du pouvoir d'eau pour les fins du tramway électrique de Sherbrooke, est enfin un fait accompli. L'arrangement a été conclu entre M. Burké, représentant la compagnie du tramway, et M. Heneker, représentant la Compagnie des Terres. Ce dernier a cédé la moitié du pouvoir d'eau qui sert à l'usine Gardner, sur la rivière Magog. Ce pouvoir a 21 pieds de tête et donnera une force de 450 chevaux à l'eau la plus basse. L'on dit qu' aussitôt que la terre sera suffisamment dégagée, la compagnie du tramway aura 100 hommes à l'ouvrage dans nos rues.

Il s'était implanté à Sherbrooke, depuis quelques années, une petite industrie, qui commençait à faire d'assez bonnes affaires, lorsque le dernier remaniement du tarif des États-Unis, en haussant les droits sur l'article manufacturé, est venu lui donner le croc en jambe. Cette industrie s'occupait de la fabrication des talons de bottines en bois, qui étaient expédiés dans différentes parties des États-Unis et vendus à des prix assez rémunérateurs. M. A. Henderson en était le propriétaire et, quoique pour ainsi dire seulement qu'à ses débuts, employait déjà une dizaine d'ouvriers. Le marché canadien est trop restreint pour ce genre d'industrie et M. Henderson a dû fermer sa petite fabrique la semaine dernière.

La ville de Magog est décidée de se lancer pour tout de bon dans la voie du progrès et des améliorations utiles. Le comité du conseil de ville nommé pour s'occuper de l'aqueduc a préparé son rapport. Il est proposé de prendre l'eau au mont Orford et de l'envoyer dans un réservoir qui sera situé sur le sommet de la Montagne des Pins, d'où elle acquerra une force suffisante pour alimenter la ville et pour les besoins des incendies. Ce projet a l'avantage d'être peu dispendieux. L'on parle aussi d'un éclairage efficace de la ville à l'électricité. M. Wm. Arkley, de Sherbrooke, a eu une entrevue avec les autorités municipales à ce sujet. Plusieurs projets sont à l'étude et celui qui semble avoir le plus de faveur est de construire une écluse sur la rivière, non loin de la fabrique d'indienne, afin de se procurer le pouvoir d'eau nécessaire.

FEU L'ABBE BOURASSA

Samedi matin, ont eu lieu à Longueuil les funérailles du Rév. A. Médard Bourassa, ancien curé de Montebello, P. Q. et chapelain des RR. Soeurs Grises.

Un service solennel a été chanté à 9 heures dans la chapelle de l'Hôpital des Soeurs Grises, spécialement décorée pour la circonstance.

Ce prêtre distingué demeurait à Longueuil depuis plusieurs années.

Après le service divin la déposition mortelle fut conduite à la gare de Longueuil à destination de Montréal où elle arriva à une heure de l'après-midi. Une centaine de membres de l'archidiocèse de Montréal étaient à la gare Bonaventure à l'arrivée du train. Le corps a été expédié par le C.P.R. à 4.30 p.m., à destination de Montebello où l'enterrement se fera aujourd'hui.

DANS UN COUVENT

Visite de voleurs nocturnes au Villa-Maria

Joué hier soir, le constable Chapman, de la police de Westmount était en devoir dans le voisinage du couvent Villa-Maria, à Monkland, lorsqu'il aperçut une voiture remplie de marchandises, sortir de la barrière du dit couvent. Cette voiture étant conduite par deux individus d'une allure plus que suspecte, l'officier de police en conçut des soupçons qu'il ne tarda pas de manifester, en se mettant à leur poursuite. Les deux voleurs jugèrent opportun d'abandonner leur cheval et voiture et de se sauver à toutes jambes.

Le constable Chapman fut brutalement assailli par l'un des voleurs et il lui fut impossible d'opérer aucune arrestation. Il téléphona aussitôt au poste central et le chef Harrison se mit de la partie, mais on ne voyait plus les voleurs.

Le gardien du couvent averti de la chose, le constable Chapman fut vite convaincu qu'il avait en affaire à deux voleurs de la pire espèce. Le chef Harrison se mit en communication avec M. Carpenter, chef des détectives de Montréal, et celui-ci, avec l'aide des détectives Sutherland et Lamouche, a réussi à arrêter, vendredi soir, sur la rue Jacques-Cartier, un nommé Joseph Lavole, lequel a été identifié par Chapman et reconnu comme l'un de ses assassins.

Il a été reconnu que le prisonnier est un ancien employé du Villa-Maria et a déjà pensionné trois ans au pénitencier de St-Vincent de Paul. Les détectives sont sur la piste de son complice.

MONDE DU SPORT

Suite page 3.

Voici le tarif, selon que l'on veut appartenir à quelques clubs seulement ou à tous.

- Au Club-house et au Grand Trunk Boat Club, \$3.00.
Au Club-house et à l'Argyle Snow-shoe Club, \$3.00.
Au Club-house et au Gymnase, \$3.
Au Club-house et au club de Tennis, \$3.00.
Au Club-house et au club de bicyclette Rambler, \$2.00.
Au Club-house et au club de football, \$2.00.
L'Association, \$8.00.

Les privilèges du Club-house donnent droit à la salle de jeux, à la salle de lecture, au billard et autres salles de jeu, et aux allées pour le jeu de quilles. Il y aura des membres à vie.

LA CROSSE

Manchester, 3.—Le club Crescent, de Brooklyn, a rencontré ici, aujourd'hui, une équipe composée de joueurs de cette ville et des environs. Le jeu a excité le plus vif intérêt chez les nombreux spectateurs. La partie fut déclarée nulle, les deux clubs ayant chacun 5 points à leur actif.

BASEBALL

Assemblée générale du club Indépendant à la salle No 5 Place d'Armes, mercredi soir à 8 hrs p.m. Assistance nombreuse; respice.

BILLARD

Spinks et Maggloil deux des courants du grand tournoi de billard qui a lieu présentement à Chicago, ont joué samedi leur partie de concours. Le jeu a été lent et dépourvu d'intérêt. Spinks a gagné par 400 points à 286.

Cette victoire assure à Spinks la première place dans le tournoi jusques à date.

Ni pasteurisée, ni carbonatée entièrement libre d'ingrédients, telle est l'Ala de Labatt et c'est la meilleure.



JE GUERIS LES HOMMES FAIBLES

Pas de fausses promesses. Pas de traitement ennuyeux. Pas de charlatanisme. Pas de difficulté à vous convaincre. Pas de frais pour en faire l'expérience. Pas de soulèvements temporaires. Pas de crampes de complications. Il soulage immédiatement, rétablit rapidement et la GUERISON EST PERMANENTE. L'électricité rend la vie et la santé à GUÉRIR MEME PENDANT LE SOMMEIL. Si vous le pouvez, entrez et examinez mes fameuses batteries, sous forme de ceinture, ou de maigres mousselines. "THREE CLASSES OF MEN." Da SANDEN, 156 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

PATENTES Marques de commerce et dessins fournis dans tous les pays

OWEN N. EVANS, Membre de l'Institut des brevets étrangers, de Londres, Angleterre. Dix-huit ans d'expérience. On veut s'occuper spécialement des demandes qui ont échoué dans les mains d'autres agents. Temple Building, 180, rue Saint-Jacques, Montréal. Successeur de F. H. REYNOLDS, 250-Jno, Tél. 192.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour votre guide des inventeurs. Nous obtenons plus de brevets pour les inventeurs que tous les autres agents réunis ensemble, et nous faisons un service spécial des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, EXPERTS, No. 185 rue St. Jacques, Montréal. Tél. 2388.

PATENTES CAVEATS & DROITS D'AUTEURS

APPLICATION REÇUE POUR LES MARQUES D'INVENTIONS GRATIS. V. CLABERGE, 101, rue St-Jacques, Montréal. T. 1919. ADRESSE TELEGRAPHIQUE BERG.

ARTHUR GAREAU CHIRURGIEN DENTISTE

Extraction sans douleur. Dentier en or en aluminium et en caoutchouc. 117 RUE ST-DENIS, Coin Dorchester. Tél. Bell 6849.—Bureau du soir, 7 à 8 p.m.

Chemin de Fer Intercolonial

Le et après lundi le 12 oct. 1896, les trains de ce chemin de fer feront le service tous les jours les dimanches exceptés, comme suit:

Table with 3 columns: Train name, Destination, Time. Includes routes like 'Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand-Tronc', 'Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique', etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination, les dimanches. Les wagons restaurants et dortoirs faisant partie du train express quittent Montréal à 7.50 hrs pour Halifax, sans aucune modification. Les trains du chemin de fer Intercolonial sont classés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax via Lévis sont classés à l'électrique.

C. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers de l'Est

134 Rue St-Jacques, Montréal. D. POTTINGER, Grand-Général, Bureau du chemin de fer, Montréal, N. B. 8 octobre 1896.

District de Montréal, Cour Supérieure, No 1250, Rachel Lévy de la cité et du district de Montréal, épouse commune et biens de Maurice Rodolph, tailleur, du même lieu, demandeur, versus le dit Maurice Rodolph, défendeur. Une action en séparation de biens a été prise ce jour par la demanderesse contre le défendeur. Montréal, 1 mars 1897, Rainfré et Jones, avocats de la demanderesse.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de JOHN DOWNEY, manufacturier de savons et de parfums de la "The Hearle Manufacturing Company" ainsi que les meubles de bureau et autres de lettres du failli seront vendus l'après-midi à la place d'affaires de la dite "The Hearle Manufacturing Company", 54 rue St-Urbain, Montréal. Le jour de la vente sera le samedi 12 avril 1897, à dix heures de l'après-midi. Conditions de vente: argent comptant ou billet endossé. Pour d'autres informations s'adresser à W. BARCLAY STEPHENS, Curateur, 13 rue St-Sacrement.

LE COURRIER DE FRANCE

Paraissant tous les samedis. 126 w. 25th street New-York. Prix de l'abonnement avec le PETIT JOURNAL EN COULEURS ou LE PETIT PARISIEN ILLUSTRE DE PARIS Un an, \$2.50; six mois, \$1.25; trois mois, 65 cents.

A cause de notre agence générale des journaux de Paris pour l'Amérique du Nord, de nos nombreux abonnés à ces journaux, nous lecteurs du Courrier de France) et de la variété des lectures, notre journal est le meilleur organe de publicité dans les centres français aux Etats-Unis, Canada, Antilles, Amérique Centrale et Mexique. Le Courrier de France publie toujours à l'intérieur un feuillet très intéressant.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

FEU ET VIE. Actif disponible \$48,542,480. Balance du Capital souscrit non appelé \$771,800. TOTAL \$57,314,280. Montant placé au Canada \$ 2,000,000. DIRECTEURS AU CANADA: EDWARD J. BARREAU, Ecr. Président, W. J. BURMAN, Ecr. Vice-Président, ANDRÉ FERDINAND GAULT, Ecr. Edw. S. CLouston, Ecr.

Assurances contre le Feu prises aux Taux les plus Modérés

G. F. C. SMITH, Agent Général, CHATELAIN LAFRANÇOIS, Vice-Agent pour la Cité. Votre Patronage est Sollicité. Bureaux principaux et succursales au Canada: 16 PLACE D'ARMES, Coin de la rue St. Jacques, MONTREAL.

MINES D'OR

De la Colombie Anglaise. Mines et Parts de Mines. Actions Minières à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. QUE-NEAU, Courtier en Mines et Agent spécial des compagnies minières "Littlefield", "Kootenay Exploration Co." et "Big Three", New York Life Insurance Building, No 207, Montréal.

Ecole St-George

sous la direction du professeur G. G. des Etudes Classiques, en D. (Paris) GRÈCS CLASSIQUES.—Latin, Grec, Littérature, Sciences. LANGUES VIVANTES.—Français, Anglais, Allemand. Classes et Leçons Particulières. Ouverture des cours lundi, 7 décembre 1896. Y.M.C.A. BUILDING, Montréal, P. Q.

Victor Roy & Alp. Content

Architectes et Evaluateurs. No 151 Rue Saint-Jacques, Chambre 4. Téléphone Bell, 2115.

AVIS

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie de Coton, Dominion, aura lieu au bureau de la compagnie, 152 rue Notre-Dame, le 9 avril prochain, à 3 h. de l'après-midi. Le rapport annuel sera présenté et l'on procédera à l'élection des directeurs ainsi qu'à d'autres affaires de haute importance. Par ordre du bureau, P. C. SHANNON, Secrétaire-Treasurer. Montréal, 30 mars 1897.

R. WILSON SMITH COURTIER EN DEBENTURES

Debentures du gouvernement, de la ville, compagnies de chemins de fer, négociées. Debentures de première classe applicable à des fonds de garanties. Toujours en mains. 151 rue St-Jacques, Montreal.

O. DUFRESNE Jr, & FRERE

Marchands et Manufacturiers de BOIS DE SCIAGE. 2388 Rue Notre-Dame, Montreal. Scieries à Windsor Mills, P. Q.

PLUS DE DOULEUR

Dans l'extraction des dents ou dans la Chirurgie dentaire par le PROCÉDU DU Dr HAYES. Les Docteurs Trestler, Globensky & Martel.

Ont acheté du Dr Hayes les droits de ce procédé et s'en servent avec beaucoup de succès, à leurs bureaux.

No 2 Rue St-Denis.

Librairie J. B. ROLLAND & Fils

6 à 14 rue St-Vincent, Montreal. Nous avons l'avantage d'informer Messieurs les MÉDECINS et ÉTUDIANTS en médecine, qu'en s'adressant à notre librairie ils pourront bénéficier des BEMISES TOUTES SPÉCIALES que nous avons décidé d'accorder sur la plus grande partie des ouvrages qui composent notre Département de livres de médecine, et leur appellons: Qu'une attention toute particulière et toujours réservée aux commandes des ouvrages que l'on désire se procurer à bref délai.

PERPETUS GAGNIER

(Successeur de H. A. MILLER) Peintre de Maisons et d'enseignes, Tapisserie et Décorateur. DOREUR, VITRIER, IMITATEUR, BLANCHISSEUR, Etc. 1996 Rue Ste-Catherine MONTREAL. Toujours en mains un assortiment de peintures préparées, vernis, couleurs, couleurs pour Artistes, Bronzes, etc.

AUX DIABÉTIQUES

Quina anti-diabétique de Rochemont. Que de malades qui souffrent du diabète et qui pour une raison ou pour une autre, ne peuvent appeler le médecin lorsque la maladie a été découverte. C'est à ces personnes surtout qu'il convient de recommander, tout spécialement l'usage du Quina anti-diabétique, après avoir pris la première bouteille, elles auront la conviction qu'elles peuvent compter sur une prompt guérison. La bouteille \$ 1.25. Pilules de Dr Marion.—Contre le diabète au Santonate de fer. Ces pilules sont vendues au début du traitement du diabète. Elles prennent excellentement avec le Quina Anti-diabétique Rochemont. Prix de la boîte \$ 1.25. Semences de psyllium Langlobert.—Le psyllium est prescrit par les médecins à un grand nombre contre les maladies intestinales, constipations opiniâtres, dyspepsies, diarrhées, névroses, migraine, vertiges, maux de tête, anémie, dyspepsie. C'est le remède par excellence pour toutes les maladies de l'estomac. La boîte \$ 1.25. Fax de médecine des Châtrons de Rochemont.—C'est employé dans les cas suivants: apoplexie, paralysie, palpitations du cœur, asthme, hémorrhée, digestion, affections nerveuses, etc. En vente chez les dépositaires. FABRE & GRAVEL 1619 rue Notre-Dame

LA LUTTE ELECTORALE

Grande Assemblée a St-Laurent samedi

DISCOURS DE M. E. GOHIER

M. Atwater ouvre la campagne dans le quartier St-Laurent

M. MORIN A LONGUEUIL

Excellentes Nouvelles de Yamaska. Le candidat libéral à Laval

Samedi après-midi, par un temps splendide, le Premier Ministre et l'hon. M. La Beaubien se sont rendus à St-Laurent, comté de Jacques-Cartier pour y parler en faveur du candidat conservateur, M. Gohier.

Fidèle à ses bonnes habitudes, le Premier Ministre, dès son arrivée, a demandé à visiter le superbe collège qui fait l'orgueil de St-Laurent. Il y a été reçu avec enthousiasme par les élèves qui lui ont lu une très belle adresse. L'hon. M. Flynn y a répondu, non pas en homme politique, mais en père de famille qui aime la jeunesse, s'intéresse à elle et est heureux d'être à la tête du gouvernement pour pouvoir le lui prouver avec efficacité.

Après s'être reposé quelques instants chez M. Gohier, le Premier Ministre s'est rendu dans la grande salle de la ville. Là, l'attendaient cinq ou six cents électeurs du comté de Jacques-Cartier qui lui ont fait une ovation au moment de son entrée.

M. François Deguire, maire de St-Laurent, a souhaité la bienvenue à l'hon. Premier Ministre, l'a assuré que sa politique était pleinement approuvée par les électeurs du comté et que le travail de la dernière session surtout avait excité au plus haut point leur admiration pour sa personne.

L'ASSEMBLEE Sur proposition de M. François Deguire, M. Ludger Cousineau en a été élu président.

M. Cousineau accepte, remercie et fait l'éloge du candidat M. Gohier, du gouvernement et donne la parole à L'HON. M. FLYNN

qui voit St-Laurent pour la seconde fois, mais qui déclare ne plus le reconnaître, tant il s'est opéré d'heureuses transformations. On sent que votre ville, a dit le Premier Ministre, est voisine de la grande métropole du Canada.

Comme elle, elle va de l'avant, comme elle aussi, comme tout le district de Montréal, elle aime la libre discussion des affaires publiques; c'est ce que j'aime aussi. Depuis que je suis ici, dans toutes les assemblées, j'ai rencontré des libéraux et des conservateurs; j'en suis encore à me demander si ce sont les premiers ou les seconds qui ont été les plus bienveillants pour moi.

Messieurs, noblesse oblige, dit-on. Jacques-Cartier, le plus beau nom de notre histoire nationale a été donné à votre comté. Vous ne l'oubliez pas, vous ne l'avez pas oublié du reste au 23 juin dernier et je suis certain que le mois prochain vous ne l'oublierez pas non plus. Mais faut-il encore que vous sachiez quelle est la politique du gouvernement; j'ai été heureux de venir vous l'exposer moi-même, dès que l'occasion s'en est présentée, certain que je suis d'avoir votre approbation, non seulement pour ce que nous avons fait depuis cinq ans, mais pour ce que nous nous proposons de faire si vous nous continuez votre confiance.

Cultivateurs, qu'est-ce que le gouvernement a fait pour vous?

A chaque session, nous avons voté des fonds pour développer autant que possible l'agriculture dans la province: subsides aux cercles agricoles, subsides aux journaux d'agriculture, subsides aux écoles d'agriculture, subsides aux conférenciers agricoles, etc., etc.

L'agriculture, dans notre province, est la base de notre prospérité. Le gouvernement en est tellement convaincu qu'il a dépensé plus pour elle que ne l'a jamais fait le gouvernement Mercer.

A vous de dire si nous avons eu tort ou raison?

A vous de dire si, oui ou non, l'agriculture dans la province n'a pas pris un essor immense depuis cinq ans?

A la dernière session, vous savez que nous avons fait voter \$25,000 pour l'enseignement et les améliorations agricoles.

tions agricoles. Vous savez aussi que la loi des "homesteads" a été passée et que cette loi est la plus protectrice qui ait jamais été votée en faveur des colons. C'est que ceux-ci ont droit à toute la sollicitude du gouvernement, nous voulons garder les nôtres chez nous au lieu de les voir s'en aller peiner et végéter chez nos voisins; et les gardant, nous voulons les établir, nous voulons qu'ils deviennent des hommes libres et nous leur offrons pour cela des avantages que nul autre pays au monde ne peut leur offrir.

Et pour le peuple, pour la grande armée des travailleurs qu'avons-nous fait?

Nous avons d'abord perfectionné le service de l'inspection des manufactures, en ajoutant aux inspecteurs deux inspectrices dont la nomination a déjà fait un bien énorme aux femmes, aux jeunes filles qui travaillent dans les manufactures.

Et puis, nous avons pensé au pain intellectuel si nécessaire aux ouvriers, leur éducation, leur enseignement technique ont en toute la sollicitude du gouvernement.

Pour les cours qui se donnent au Monument National, nous avons voté \$2,500 pendant cinq ans, pour les écoles des ouvriers, nous prendrons une partie des \$50,000 votés pour l'éducation.

Enfin, nous avons pensé aux enfants de nos ouvriers, cette autre grande classe de notre population, la classe de l'avenir. Nous voulons que nos enfants s'instruisent, qu'ils aient de bons maîtres et que ceux-ci soient bien payés. Nous avons donc mis de côté un million et demi d'acres de terres pour les vendre et former un fonds qui nous permettra d'aider les municipalités pauvres à mieux payer leurs instituteurs, les familles pauvres dans l'achat des livres de classe.

Messieurs, voilà ce que nous avons fait pour l'éducation des masses.

Un auteur ancien a dit:

"Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de la bonne finance."

C'est qu'en effet il faut de l'argent et la première condition pour pouvoir voter des subsides, c'est d'avoir des fonds.

Voyons donc un peu quelles sont nos ressources?

Nous pouvons d'abord par une administration intelligente et prévoyante augmenter de beaucoup nos revenus.

Nous pouvons aussi, nous devons diminuer nos dépenses.

Nous avons 33 millions de dette, nous payons là-dessus un million et demi d'intérêt annuel et nous ne recevons du gouvernement fédéral qu'un subside d'un million environ.

Le taux de l'intérêt de notre dette va de 4 à 4 1/2, nous le réduisons à 5 pour cent. Le gouvernement a pensé que c'était beaucoup trop et il a proposé, à la dernière session, la conversion de la dette. Cette conversion n'est pas encore en fait accompli par la totalité de la dette, mais elle est en bonne voie, et je puis vous assurer dès maintenant qu'elle réussira.

En même temps que nous tendons à diminuer nos charges d'intérêt, nous tendons à diminuer nos dépenses ordinaires. M. Marchand lui-même a dû admettre dans son discours de Sherbrooke que nos dépenses ordinaires avaient été diminuées de \$115,000 par année. Je pense qu'après avoir eu, sur ce point, le témoignage du chef de l'opposition, vous pouvez vous passer du mien.

Quant à la dette, alors que le gouvernement Mercer l'avait augmentée de 13 millions en cinq ans, nous l'avons déjà diminuée de 2 millions.

Les taxes que nous avions dû imposer, de l'aveu même de M. Fitzpatrick, sont toutes abolies sauf une: la taxe sur les successions.

Celle-ci existe dans les autres provinces, elle existe partout, et, du reste, elle atteint à peine les héritiers directs. Elle ne vise que les grosses fortunes tombant du ciel à des étrangers ou à des parents éloignés.

En vous exposant ce que nous avons fait, je vous ai fait voir aussi ce que nous comptons faire. Pour que nous puissions mener à bonne fin notre programme, je vous demande de nous envoyer en Chambre des hommes d'affaires.

Vous avez eu en choisissant un que le gouvernement sera heureux de voir avec lui. M. Gohier est un candidat excellent, le comté de Jacques-Cartier salue l'élu par une forte majorité, et vous pourrez alors vous vanter. Messieurs, d'avoir, tant au local qu'au fédéral, des hommes dignes de vous, dignes de votre comté et de votre province.

Les applaudissements qui ont interrompu le Premier Ministre à maintes reprises pendant son discours dénotent de toutes parts au moment où il reprend son siège.

M. ED. GOHIER

On dit que nul n'est prophète dans son pays! Ce vieux proverbe n'est pas toujours vrai, comme tous les proverbes, du reste. On a pu le voir par la réception que les électeurs ont faite à leur candidat quand il s'est levé pour prendre la parole.

L'ovation a été telle que M. Gohier, profondément ému, par cet éclatant témoignage de sympathie, a dû prendre quelques instants pour se remettre.

Il a remercié les délégués de l'honneur qui lui avait été fait. J'ajoute, dit-il, à condition de pouvoir travailler pour tous sans distinction de parti. C'est ce que j'ai toujours fait dans le passé, c'est ce que je veux continuer à faire sans aucune arrière-pensée.

Je ne parlerai pas politique aujourd'hui. Après le discours si clair et si complet du Premier Ministre, il reste peu de choses à dire et je préfère garder mon petit répertoire politique pour les assemblées contradictoires.

Je m'engage à travailler en Chambre pour trois classes de notre population:

Celles des ouvriers, des cultivateurs et des commerçants.

Je suis cultivateur, je connais donc les besoins de cette belle profession, et l'hon. M. La Beaubien trouvera en moi un partisan décidé de sa politique de progrès agricole.

DANS YAMASKA

Grand succès de M. Mondou le candidat conservateur

(Dépêche spéciale.)

St-Guilhem, Qué., 4.—Très belle assemblée aujourd'hui. Un grand nombre d'électeurs des paroisses voisines étaient venus malgré le mauvais état des chemins. Ont parlé du côté conservateur MM. Mondou et Voyer. Du côté libéral, MM. Gladu et Taillefer. L'assemblée a été paisible, et chose bien étonnante, bien que St-Guilhem soit un château-fort libéral, les applaudissements ont été aussi forts pour M. Mondou que pour M. Gladu. M. Mondou est un jeune orateur qui promet et c'est la première fois que M. Gladu trouve chaussure à son pied. L'assemblée a duré de onze heures jusqu'à deux heures et demie.

M. Taillefer ayant reproché aux conservateurs d'avoir voté de l'argent pour le Haras National, M. Mondou, peuvant en mains et aux applaudissements de la foule, a établi que le gouvernement Mercer avait aussi voté le même argent pour le Haras. Cette preuve a produit un excellent effet. La foule a ri quand l'orateur Taillefer a dit que les libéraux avaient chassé l'hon. L. P. Poitier à coups de foudres de leurs rangs. Bref, les conservateurs de St-Guilhem sont enchantés de l'assemblée d'aujourd'hui et les perspectives pour M. Mondou sont très bonnes dans tout le comté. Même à St-Guilhem et dans la vieille paroisse libérale d'Yamaska, M. Gladu n'a plus la vigueur d'autrefois à vanter M. Laurier et le défunt cabinet Joly. C'est la première que dans St-Guilhem l'on écoute avec autant de calme les orateurs conservateurs. M. Mondou est enchanté de son succès d'aujourd'hui.

A Laval

La convention des libéraux du comté de Laval a eu lieu samedi après-midi, à Ste-Rose, M. Philippe Demers, avocat, de Montréal, a été choisi comme candidat.

A Longueuil

M. L. E. Morin, sr., le candidat choisi par la convention conservatrice de Chambly avait convoqué une assemblée de ses amis pour hier soir dans la salle du marché de Longueuil. Son but était d'expliquer tranquillement et poliment à ses électeurs son programme et sa politique. Mais de bonne heure hier les amis de MM. Rocheland et Chagnon, dont les candidatures sont aussi tapageuses que peu sérieuses, commencèrent à organiser des bandes dans le but avoué de troubler l'assemblée. En présence d'une pareille organisation, M. Morin a préféré remettre son assemblée à ce soir, afin de ne pas donner occasion de troubler la paix du dimanche.

La lutte dans Montreal et Hochelaga

M. H. Laporte, candidat conservateur, avait vendredi soir, convoqué une assemblée de ses amis au village Thurot. Au-delà de 150 personnes se trouvaient présentes. Quelque cet arrondissement soit généralement classé au rang des châteaux-forts du candidat libéral Décarrière, l'ancien fait à M. Laporte un été des plus bienveillants, et à la fin de l'assemblée son nom était même applaudi avec enthousiasme. Les orateurs de la veille ont été M. Laporte, M. Nazaire Bourgoin, A. T. Lépine et T. St-Pierre.

A FAIT SES PREUVES est le verdict du peuple qui prend Hood's Sarsaparilla. Les bons effets de cette médecine sont bientôt ressentis, dans le rétablissement de la force nerveuse, etc.

HOOD'S PILLS n'affaiblissent pas mais aident la digestion, fortifient les nerfs, etc.

didature de M. Atwater qui, par l'opération heureuse de la conversion de la dette qu'il vient d'effectuer, sauve à la province de \$250,000 à \$250,000 par année.

Les autres orateurs de la soirée furent MM. Jos. D'Astous, John Rose, président du club Hackett, et O'Hara Baynes, vice-président du Junior Conservative Club.

Si l'on en juge par cette assemblée, la réélection de l'hon. M. Atwater est chose assurée dans la division Saint-Laurent.

J. P. Cook, le candidat libéral, avait convoqué une assemblée, lui aussi, samedi soir, au No 742 rue St-Laurent. Environ une quinzaine d'électeurs ont répondu à son appel, et à 9 1/2 hrs. tout était terminé. Il est évident que les électeurs de St-Laurent se soucient fort peu de la "coustine" du "traitre de Drummond".

DANS ST-LAURENT

L'Hon. Ls. Beaubien

a fait un bel éloge de M. Gohier qu'il connaît de longue date. C'est grâce à lui que St-Laurent possède toutes ses facilités de communication avec Montréal. C'est grâce à lui et à des hommes de sa trempe que le gouvernement pourra poursuivre sa politique agricole qui a été notre salut, il y a deux ans, alors que tout croulait autour de nous. C'est notre cultivateur qui nous a sauvés de la crise, en 1894, c'est par lui que le gouvernement portera notre province au premier rang dans la Confédération.

L'honorable Ministre a fait un exposé complet de la politique agricole du gouvernement. L'espace nous manque malheureusement pour résumer ce beau discours, très applaudi par les électeurs.

Après le ministre, ont également pris la parole l'hon. P. E. Leblanc, M. F. J. Bisillon, C. R. M. R. Landreau et M. G. Lacroix.

A six heures et demie, l'assemblée prenait fin. Un grand dîner à l'hôtel Crovier réunissait les ministres, le candidat, les orateurs de la journée et un certain nombre d'invités.

Une autre grande assemblée en faveur de la candidature de M. Edmond Gohier aura lieu à LaSalle jeudi, le 8 avril, à 8 heures du soir.

Les orateurs seront les Hons. MM. Hackett, Atwater, MM. Monk, P. E. Leblanc, El. Gohier et autres.



Faits

La popularité ne vient pas sans cause. Ce ne sont que les qualités invariables qu'on rencontre chez les Bicycles COLUMBIA qui ont acquis à ces derniers la vogue dont ils jouissent et qu'ils n'ont pas recherchée.

Ils sont choisis par tout le monde

Lorsque le New York Journal offre récemment en prime aux dix concurrents qui remporteraient la victoire dans un concours, dix bicyclettes choisies parmi ceux des meilleures fabriques, TOUS LES DIX FURENT CHOISIS parmi les COLUMBIAS, et le Journal acheta dix COLUMBIAS à \$100 chacune.

Ils sont choisis par la Cie Tiffany

Lorsque Tiffany & Co. célèbres bijoutiers, voulurent faire une expérience en décorant avec soin des bicyclettes, ils choisirent d'abord un COLUMBIA qu'ils payèrent \$100. Dupuis ils ont décoré d'autres bicyclettes, mais le Columbia a été le premier choisi.

Ils sont choisis par le gouvernement

Lorsque dernièrement le Gouvernement des Etats-Unis demanda qu'on lui fit des propositions pour lui fournir cinq bicyclettes, il reçut d'autres fabricants des offres de bicyclettes pour \$50 à \$85; nous lui offrîmes nos Columbia pour \$100, leur prix invariable. Et les experts choisirent les Columbia, vu que dans leur opinion, ces bicyclettes valent chaque piastre du prix demandé.

Si vous pouvez donner \$100 pour un bicyclette est-ce que vous serez content de tout autre que le COLUMBIA?

Les bicyclettes HARTFORD à \$85 et \$65 sont fameuses pour leur belle apparence et leur fini.

Les bicyclettes RECORD à \$85 et \$50 surpassent tout ce qu'il y a sur le marché, pour les hautes qualités de leur roues et leurs prix modérés. Avez-ils demandés dans toutes les localités.

\$100 pour tous ceux de même valeur.

QUARTIERS GENERAUX POUR LAMPES DE BICYCLETTES, TIMBRES, CIMENT, ETC., ETC., W. H. Fligg, 1740 rue Notre-Dame



Pour avoir les meilleures eaux gazeuses de table.

Ginger ale et soda de Belfast, bière gingembre en bouteilles de faïence, limonade et soda à la crème, soda en bouteilles siphons (recommandé aux invalides).

Le kola moussieux est un breuvage délicieux ne contenant pas d'alcool et ne possédant pas les propriétés du kola-coca.

Il me fait plaisir de constater que mes eaux minérales gazeuses sont hautement appréciées du public, mes ventes ayant augmenté de 3000 douzaines de bouteilles, durant l'année dernière.

ROBERT ALLAN, 620 rue Dorchester.

CHAPEAUX

Nous prenons plaisir d'annoncer l'exposition de nos chapeaux de messieurs, pour le printemps 1897.

L'agrandissement de notre établissement et notre commerce toujours croissant nous ont obligés d'augmenter considérablement notre stock.

Nos modes sont les plus nouvelles du jour et nos prix raisonnables.

Robertson & Cie, 233 rue St-Jacques

Advertisement for P. D. Dods & Cie, featuring 'Peinture Mélangee' and 'A' Plancher' products, with a logo for 'Island City'.

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826

PAR AUGUSTE NORBERT MORIN ET LUDGER DUBREUIL

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSÈBE SENÉCAL.

Édition quotidienne, livrée à domicile.....\$4 00
Édition quotidienne, par la poste..... 3 00
Édition hebdomadaire de 12 pages..... 1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion.
5 cents la ligne les insertions subséquentes.
Tous réclames seront payés 20 cents la ligne.
Naisances, mariages et décès, 25 cents par
toute ligne.

Toutes impressions de livres, brochures, cir-
culaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts à
des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à
LA MINERVE,

MONTRÉAL.

Telephone, - - - Redaction, 324
Telephone, - - - Administration, 1495

MONTRÉAL, 5 AVRIL 1897

Le fond de leur pensée.

La *Patrie*, de samedi, publie un article évidemment envoyé d'Ottawa, et dont l'auteur n'est pas autre que M. Tarte.

C'est ainsi que, ces jours passés, le même journal laissait pressentir, dans un article écrit par le même M. Tarte, quelle serait la politique fiscale du cabinet Laurier.

L'ancien rédacteur du *Canadien* n'intervient pas, dans la direction de la *Patrie*, seulement par des télégrammes idiots et menteurs, siéris de son nom, mais il ne laisse à personne autre le soin de parler quand il s'agit de la question des écoles.

Au fond, il a raison, car le radicalisme bien connu du principal rédacteur de la *Patrie* s'accorderait mal et jurerait souvent avec les tartufferies et les hypocrites protestations de catholique soumis du ministre des Travaux Publics.

Donc, M. Tarte a écrit samedi, sur "l'attitude des partis" dans la capitale; en réalité, ce n'est rien autre chose qu'une tentative nouvelle de défendre l'attitude et les actes de M. Laurier sur la question scolaire.

Du même coup, il défend sa propre attitude et ses actes à lui qui ne sont pas propres du tout.

Il était réservé, en effet, à ce transfuge politique de dénoncer, en plein Parlement, devant une législature au trois quarts protestante, les évêques et le clergé catholiques de la province comme des hommes ennemis de toute liberté, comme des hommes assoiffés de tyrannie, comme des hommes mettant leur redoutable autorité à entraîner la libre expression des opinions de leurs fidèles.

Jamais, depuis le néfaste George Brown, qui fut un grand chef libéral, jamais pareille dénonciation n'avait encore retenti dans l'enceinte du Parlement canadien.

Et, surtout, jamais catholique, jamais Canadien-français n'avait en core osé prendre la parole sur un tel sujet, si ce n'est pour revendiquer l'honneur, le patriotisme, les dévouements séculaires et l'admirable intelligence politique de notre clergé.

M. Tarte était mûr pour cette autre besogne de trahison; il s'en est acquitté à la satisfaction de nos pires adversaires.

Dorénavant, dans les livres protestants, dans les journaux fanatisés, pour enseigner aux enfants et aux ignorants l'horreur du catholicisme, on n'aura qu'à citer la requête de Tarte et ses commentaires odieux et mensongers sur la tyrannie exercée par le clergé canadien sur les consciences et sur les opinions.

Le *World*, le *Star*, de Toronto, et le *Witness* en ont fait tous leurs compliments au ministre des Travaux Publics. Il les a mérités vraiment.

Voilà, pour nous servir des expressions de la *Patrie*, voilà ce qui a été mis au jour dans le Parlement du Canada!

Savez-vous comment M. Tarte essaie de se disculper?

"Il eût peut-être été préférable, écrit-il, que ce débat n'eût pas eu lieu. Ce n'est ni le gouvernement ni aucun de ses amis qui l'ont provoqué. Sir Charles Tupper, d'un côté, M. Casgrain, de l'autre, l'ont rendu nécessaire."

Misérable excuse d'un acte mille fois plus misérable encore.

Si M. Casgrain a eu des accents émus pour faire l'éloge du clergé catholique, si le chef de l'opposition a parlé des démarches faites à Rome par des membres du Cabinet, était-ce une raison pour Tarte de diffamer l'épiscopat de la province de Québec.

Mais, l'article va encore plus loin.

La *Patrie* annonce qu'en présence des déclarations des députés protestants, dont quelques-uns sont dans l'opposition, "il devient évident que toute agitation" à propos des droits constitutionnels de la minorité de Manitoba "est désormais vaine, en autant que le Canada est concerné."

En d'autres termes, l'organe officiel du gouvernement libéral proclame la fin de la question. *Finita est Colonia!*

La Constitution du pays protège expressément les droits de conscience des minorités; qu'importe! M. Laurier interdit à la minorité catholique de s'en prévaloir, et décrète qu'elle doit se soumettre à un compromis déshonorant, à une véritable capitulation. C'est en vain, écrit officiellement M. Tarte, qu'elle tenterait de continuer de s'agiter.

Et les promesses solennelles de M. Laurier, et les promesses de M. Fitzpatrick, et les promesses de vingt autres députés libéraux, qu'en faites-vous?

Et la Constitution, dont le plus beau caractère est précisément cette sauvegarde des droits du plus faible, qu'en faites-vous?

Que des protestants, que des sans Dieu et des sans patrie tiennent ce langage et cette conduite, en haine de la nation canadienne-française et catholique, nous le comprendrions. Mais, n'oublions pas, à notre honte éternelle, que ce sont des Canadiens français et des catholiques qui consomment en ce moment cette noire trahison.

C'est de la main des nôtres que part le coup de couteau dirigé contre ce que nous avons de plus cher, la liberté de conscience et l'intégrité de la Constitution de notre pays.

Ici encore, M. Tarte tente de se justifier.

A qui la faute, s'écrie-t-il dans son article?

"C'est le tyranisme ontarien, répond-il, qui est la cause de toute cette difficulté scolaire. Durant trois élections consécutives, dans la province d'Ontario, les chefs du parti conservateur en ont appelé aux foules contre le système des écoles séparées catholiques. L'agitation produite par ces appels s'est transportée au Manitoba, et les écoles catholiques ont été abolies."

Tout est faux dans cette allégation.

Par qui, en effet, les écoles catholiques ont-elles été abolies dans le Manitoba?

Par le premier gouvernement libéral qu'ait jamais eu cette malheureuse province?

Par qui la Constitution a-t-elle été violée pour la première fois, en Canada, et ce au détriment d'une minorité catholique et française?

Par la première majorité libérale qui ait jamais siégé dans la Législature du Manitoba?

Par qui l'abolition des écoles catholiques, dans le Manitoba est-elle aujourd'hui proclamée comme finale, au mépris de la Constitution et du droit naturel?

Par le premier gouvernement libéral du Canada, dont les deux chefs sont deux Canadiens-français et catholiques.

Oh! dit M. Tarte, le ministre conservateur aurait pu désavouer la loi provinciale de Martin; il ne l'a point fait, ajoute-t-il.

Non, il ne l'a point fait, et tachez donc une bonne fois de vous taire sur ce reproche faux, ridicule et mal fondé.

La loi scolaire de 1890 n'a pas été désavouée parce que, écrivait Mgr Taché, "à Manitoba, tant parmi les libéraux que parmi les conservateurs, le désaveu serait la plus impopulaire des mesures."

M. Prendergast, un partisan de M. Laurier et de M. Tarte, écrivait à son tour, le 25 novembre 1893: "Lois d'y voir le salut, tous les députés de la minorité, tant au fédéral qu'au local, tant libéraux que conservateurs (et mon opinion n'a pas changé depuis) ont été unanimes à y voir (dans le désaveu) une source de difficultés insurmontables dont la cause (des écoles catholiques) pouvait se trouver irrévocablement compromise."

Pourquoi feindre, dans votre journal et sur les hustings, d'ignorer que, dès le 29 avril 1890, le Parlement fédéral vota à l'unanimité, sur la motion de M. Blake, une résolution qui, sans retirer au Conseil Privé le droit d'entendre un appel et de dé s'avouer une législation, en matière scolaire, l'avisait de soumettre préalablement les questions de fait ou de droit, se rapportant à cette cause, à la Cour Suprême, afin de s'éclairer d'une opinion raisonnée et impartiale avant d'exercer son droit de désaveu et d'entendre un appel?

Comment osez-vous reprocher au gouvernement fédéral de s'être conformé aux désirs des intéressés, ainsi qu'au vœu unanime du Parlement exprimé par vos chefs, MM. Blake et Laurier?

Pendant, continue M. Tarte:

"Lorsque M. Laurier et ses collègues sont arrivés au timon des affaires, ils ont trouvé la question fatalement compromise—ou plutôt finalement réglée—au point de vue constitutionnel et judiciaire."

Oui, mais par qui la question a-t-elle été fatalement compromise?

N'est-ce pas par la proposition de rejet du bill réparateur de M. Laurier?

Est-ce que M. Laurier, s'il avait eu la grandeur d'âme qu'on aurait pu lui supposer, est-ce que M. Laurier n'aurait pas dû, au contraire, appuyer cette législation qui restituait à la minorité ses droits essentiels, était acceptée par elle, et qui aurait réglé pour toujours la question constitutionnelle qui se trouvait soulevée? Est-ce que tous ses amis libéraux ne l'auraient pas suivi?

Non, il n'est pas vrai de dire que cette question constitutionnelle est finalement réglée, car tant que la Constitution ne sera pas amendée, la minorité conservera ses droits, et l'agitation ne sera pas vain, quoi que vous disiez et quoi que vous fassiez. Voici maintenant jusqu'à quelle extrémité se porte l'audace de M. Tarte; écoutez-le, c'est le morceau de la fin, la dernière fusée:

"Par des moyens de conciliation, par l'influence morale qu'ils ont pu exercer sur la population et le gouvernement de la province du Manitoba, ils ont réussi à obtenir les concessions les plus précieuses pour la minorité."

"Ils ont été récompensés de leurs efforts par des dénonciations inexplicables et des injustices qu'ils ont souffertes avec une dignité et un calme dignes d'admiration."

"Les appels aux préjugés—d'où qu'ils partent—ne feront point dévier le gouvernement de la voie dans laquelle il est entré."

"Les concessions les plus précieuses..... quelle ironie, sanglante! Quel mensonge éhonté!"

De concessions, le gouvernement de Manitoba n'en a pas fait une seule, ni dans les détails, ni dans les principes.

La minorité demandait ses écoles séparées; les lui avez-vous rendues? Non.

La minorité demandait, de par la Constitution, le contrôle de ses taxes scolaires; le lui avez-vous rendu? Non.

Le bill réparateur rétablissait la minorité dans l'exercice de tous ces privilèges; vous avez substitué un règlement *ex-parte* qui n'en reconnaît aucun; et vous avez l'audace de faire imprimer dans votre organe que le gouvernement Laurier a obtenu des concessions précieuses!.....

Ce gouvernement, dites-vous, ne déviera pas de la voie dans laquelle il est entré; nous le croyons. Mais, alors ce n'était pas la peine de penser l'effronterie jusqu'à faire venir un délégué du St. Siège pour lui jeter à la face, le lendemain de son arrivée, l'inutilité de sa mission et l'aveu triomphant de votre sacrilège conspiration.

ECOLES AMÉRICAINES

On a souvent critiqué la manière dont le français est enseigné dans les écoles de notre province. Le dernier rapport du surintendant des écoles de Détroit constate le fait que l'on se plaint généralement aux États-Unis qu'on n'enseigne pas aux enfants à parler correctement leur langue maternelle, et il admet que le reproche est bien fondé jusqu'à un certain point. Nos réformateurs peuvent voir par là que la laïcisation et les grandes dépenses ne suffisent pas pour conduire à la perfection.

POLITIQUE ET INSTRUCTION

Plusieurs éditeurs sont à intriguer auprès du gouvernement du Manitoba pour lui faire accepter certaines séries de livres d'écoles à l'exclusion d'autres publications. Il s'agit d'obtenir un monopole pour fournir les livres aux écoles publiques; et on sait quels arguments on fait généralement valoir auprès des politiciens lorsque l'on recherche un contrat lucratif. L'intérêt de l'instruction et des parents pèsera bien peu à côté de l'intérêt politique de M. Greenway, lorsque celui-ci prendra une décision. Voilà où nous en serions dans la province de Québec si les théories des libéraux sur la suppression du conseil de l'instruction publique étaient jamais acceptées par le peuple.

PATRIOTES DE CHAMPLAIN

Vous voterez après demain! Faites votre devoir de catholiques, d'hommes libres, de patriotes!

Condamnez Laurier, et flétrissez, à la face du pays, la politique de trahison nationale et religieuse! Proclamez qu'il vous faut la justice, les droits égaux pour tous, le respect de vos libertés!

Condamnez Laurier, et faites savoir au monde que vous avez à cœur les libertés constitutionnelles conquises au prix du sang de nos aïeux! Signifiez hautement que les habileurs, fussent-ils de votre race, ne sont pas pour sacrifier impunément ce trésor, qui vous est justement cher, au seul avancement de leurs mesquins intérêts personnels.

Condamnez Laurier; et le pays apprendra de vous que la province de Québec n'est pas toujours circonvenue par la corruption éhontée; qu'elle en a assez des Tarte, des Mulock, des Blair, des Sifton, des persécuteurs de toute espèce, qui ont établi à Ottawa, le règne odieux de la tyrannie!

Condamnez Laurier; afin que ceux-là sachent qui lui succéderont dans la confiance de la province de Québec, que ce n'est pas tout d'abord du talent et de l'éloquence, mais qu'il faut de plus avoir du cœur, et ne pas traiter les siens avec mépris, après avoir bénéficié de leur générosité!

Condamnez Laurier; pour empêcher de ruiner nos industries par un tarif équivoque et incertain.

Montrez que vous avez assez de fierté et d'indépendance pour vous ranger du côté de l'opposition, quand le bon sens, la justice et le patriotisme, prescrits par le gouvernement, se sont réfugiés là!

Ils sentent bien eux-mêmes que leur prétendu règlement ne vaut rien..... Mais s'ils pouvaient seulement l'imposer et débarrasser leur conscience de cette ennuyeuse affaire des écoles!.....

Écoutez-les plutôt:

M. Laurier déclare de son siège que son compromis n'accorde pas tout ce qu'il aurait voulu lui-même obtenir pour ses compatriotes, mais qu'il s'est contenté d'accepter ce qu'on avait bien voulu lui offrir. M. Fitzpatrick est allé plus loin, lui. Il est allé jusqu'à Rome. La Ville Éternelle l'a sans doute bien accueilli, car il se déclare, en Chambre, partisan outré des écoles séparées; il reconnaît la nécessité de l'intervention du clergé dans les élections et même avoue que le compromis ne rend pas aux catholiques de Manitoba leurs droits. Cependant, il accepte de porter la responsabilité, comme ses autres collègues, d'une injustice aussi odieuse. M. Davies, quoique partisan de l'école publique, reconnaît que le compromis n'apporte remède à aucun des maux dont la minorité se plaint.

M. Fitzpatrick n'accepte pas comme définitif le complot Tarte-Greenway. Ce n'est qu'un premier versement—*first instalment*—dit-il, sur la somme de justice due à la minorité manitobaine. Et c'est à cause de cela qu'il l'approuve, pour sa part.

Dans le même temps, ses compères, Laurier, Tarte, Greenway, Cameron et toute la presse rouge soutiennent que c'est fini, bien fini, et qu'il n'y a plus rien à faire avec la question des écoles.

Les uns et l'autre font erreur. Il n'y a pas eu justice, pas même une parcelle de justice encore. Mais la justice viendra.

La lutte n'en est qu'à ses débuts.

Comment ils se donnent le démenti: M. Fitzpatrick fait un discours aux Communes, pour dire que c'est lui, par son influence personnelle, qui a obtenu de Rome un délégué papal.

M. Tarte se lève aussitôt après et affirme le contraire. C'est, dit-il, la requête collective de quarante-cinq politiciens libéraux qui a obtenu cette insigne faveur. Et je suis glorieux d'être du nombre. M. Beausoleil, lui, s'en défend avec énergie.

Ce démenti de M. Tarte à M. Fitzpatrick est assurément le contrepoint de la politesse du Procureur Général à l'égard du ministre des Travaux Publics, quand certaines paroles de celui-ci furent renies par l'autre, devant la Cour d'Échiquier. On s'en souvient.

Enfin, le *Tablet*, de Londres, le grand journal catholique anglais, organe de S. E. le cardinal Vaughan, après avoir, un moment, donné dans les panneaux de nos rouges, se ressaisit. Il commence à les juger à leur véritable valeur.

Il cite le *Soleil*, de Québec, organe de M. Laurier, qui dit que "les présentes négociations ne sont pas satisfaisantes et qu'il y a tout lieu de croire que d'autres négociations amèneront un règlement satisfaisant." Le *Tablet* ajoute qu'il n'est pas loin de croire que les libéraux devront avoir recours en fin de compte, à la politique des conservateurs.

Une longue dépêche publiée par le *Globe*, organe en chef du rousisme, donne tous les détails du coup de chemin de fer de Drummond. Le correspondant considère l'affaire bâclée, et il en donne pour preuve l'octroi fédéral de \$300,000 au *Grand-Tronc* pour le pont Victoria.

Malgré les chambres de commerce de Québec et Montréal, malgré les protestations intéressées de MM. Mignault et Gladu et des populations de la rive sud, ils croient réussir à enterrer les projets du pont de Longueuil, du pont de Québec, du chemin de fer *Rive Sud*, tout comme ils croient avoir enterré la question des écoles, ces bons rouges.....

M. Hannaford, ancien ingénieur-général du *Grand-Tronc*, écrit au *Witness* que les piliers actuels du pont Victoria ne pourront pas supporter une double voie ferrée, encore moins une quadruple, avec tablier spécial pour voitures et piétons. Il assure que ces piliers n'ont jamais été faits pour cela; qu'ils seront à recommencer.

C'est vraisemblablement de l'argent jeté à l'eau les \$300,000 dont le gouvernement Laurier vient de gratifier le *Grand-Tronc*.

Toujours véridique le "*Soleil*": il raconte à ses lecteurs que la *Minerve* a diminué son format depuis qu'elle paraît à huit pages!...

On assure que la question des écoles n'est pas encore réglée!...

Libre-échange, protection ou tarif de revenu?

Arrière la clique et les boodlers.

MENTEURS

"La *Patrie*", le "*Cultivateur*", et d'autres journaux après eux annoncent qu'eM. Lauzon envoie son enfant à une école protestante. C'est faux! Le fils de M. Lauzon va chez les Frères! Et, c'est ainsi que la "*Patrie*", le "*Cultivateur*" etc., pour jeter l'insulte sur notre archevêque son clergé et ceux qui les suivent, "mentent" effrontément, constate le "*Manitoba*". Que leur importe, quand il faut réussir. Savez-vous Messieurs, des nouvelles fausses la différence qu'il y a entre M. Lauzon et vous qui voulez rire?

"C'est que M. Lauzon est honorable et que vous ne l'êtes pas."

On sait qu'une autre blague rouge dans le même sens: à propos d'une prétendue profession de foi écrite, qu'exigerait Mgr Langevin avant d'absoudre ceux qui lui ont tourné le dos sur la question des écoles et enfreint ainsi ses règles disciplinaires, a été officiellement démentie aussi, il y a quelques jours.

Cela n'empêchera point la presse rouge d'en inventer d'autres...

DÉRAILLEMENT

Québec, 4—Hier matin, entre Béclair et Pont-Rouge, trois chars d'un train du Pacifique ont déraillé. Il n'y a pas d'accident de personnes à déplorer.

M. Parizeau et les ouvriers

Les ouvriers protestent depuis longtemps contre la concurrence que leur fait le travail des détonnés dans les prisons et autres institutions. Ils devront se rappeler, s'ils désirent une amélioration sous ce rapport, le travail sérieux qui a été fait par le député du quartier St-Louis, M. D. Parizeau, pour leur venir en aide tout en respectant les autres intérêts qui sont en jeu.

Le "*Pionnier*", de Sherbrooke dit à ce sujet:

"L'idée de M. Parizeau était de localiser les prisons loin des villes, dans des endroits où les services forcés des criminels pourraient être mis à contribution au profit de certains travaux publics.

"Il y a du bon et du juste dans cette théorie.

"Si nous étudions, par exemple, la vie pénible de nos défricheurs de la forêt, les privations sans fin et les épreuves qu'ils endurent, soit par manque de voies de communication, ou par suite des misères variées qui se rattachent à leur carrière pour-tant si noble et si utile au pays; quand nous confrontons le sort de ces vaillants pionniers de la civilisation avec les maigres secours que les gouvernements leur ont ménagés dans le passé et quand, d'un autre côté, nous voyons dans les comptes publics ce que nous coûtent les faiméants qui souvent commettent un délit dans le but exprès de se faire offrir aux approches d'une saison rigoureuse, nous pensons nous trouver en présence d'une véritable injustice sociale.

"Le projet de M. Parizeau est destiné à faire disparaître, en grande partie du moins, cette anomalie choquante en apportant une réforme radicale dans notre système pénitentiaire."

Les ouvriers ne devraient jamais oublier que le meilleur moyen d'engager les hommes publics à s'intéresser à leur sort, c'est de témoigner leur reconnaissance, le jour de la votation, à ceux qui ont travaillé pour eux.

Tyran au petit pied

Pascal un correspondant de la "*Presse*" rapporte le trait suivant qui peint exactement le Tarte jouant au tyran parmi ses employés:

Les bureaux du département des Travaux Publics ont dû, après l'incendie être transportés dans la bâtisse Slater rue Spark, qui est déjà occupée par plusieurs institutions.

En arrivant de bonne heure à son bureau, comme il le fait chaque jour, l'hon. M. Tarte aperçoit dans le corridor un homme qui lisait un journal et lui demande:

—Qu'est-ce que vous faites-là?

—Je lis mon journal.

—Est-ce pour cela qu'on vous paie, répliqua vivement M. Tarte.

—Ca dépend.

—Mais savez-vous qui je suis, reprend le ministre s'exclamant un peu?

—Je n'en sais rien et je m'en moque pas mal.

—Je suis M. Tarte, ministre des Travaux Publics. Allez au bureau vous faire payer. Vous êtes renvoyé.

—Je n'en ferai rien, riposta l'individu au journal. Savez-vous qui je suis moi?

—Non dit M. Tarte et je ne veux pas le savoir.

Eh bien, je vous le dirai tout de même. Je suis le gardien du Capital Amateur Athletic Club qui a ses selles à l'étage en-dessous.

On voit d'ici la tête de Tarte devant les éclats de rire moqueur du gardien du club.

DECES

MARTIN—En cette ville, le 4 avril à l'âge de 47 ans, L. Amédée Martin, géant de la maison P. P. Martin & Cie. C'est M. l'abbé R. Pelletier de St-Geneviève, ancien vicaire de St-Jacques le Mineur qui l'a assisté dans ses derniers moments.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant.

Le convoi funéraire partira de sa résidence, 101 St-Hubert, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Une collection d'une valeur de \$2,000. a été gagnée par M. J. A. Godcharles, 128 avenue Atwater, St-Henri, à la distribution du 31 Mars de la Société des Arts du Canada, 1666 rue Notre-Dame.

STATION DU CAREME

Au Gesu.

Le R. P. Lalonde a prêché hier au Gesu en prenant pour sujet de son discours — "Le règne de Jésus-Christ dans l'école".

A NOTRE-DAME

M. le chanoine De Montigny sur la fraternité chrétienne

M. le chanoine De Montigny a traité hier, de la fraternité chrétienne, de son rôle dans la société et des bienfaits qu'elle a produits.

Le christianisme a enfanté la fraternité en donnant au monde la charité, par le commandement : aimez-vous les uns les autres.

Le paganisme n'a pas connu la vraie fraternité, parce qu'il n'a pas connu la charité. Sans doute, il y a eu, avant Jésus-Christ, des hommes sensibles, portés par les mouvements généraux de leur cœur à secourir les misères d'autrui ; mais la charité, régnant à l'état social et permanent pour harmoniser les âmes dans les luttes de la vie, était inconnue du monde païen.

Les écrivains, les philosophes, les orateurs, les poètes Sénèque, Cicéron et d'autres encore ont eu de belles paroles à ce sujet ; mais quels ont été leurs actes ? Sénèque écrivait son traité sur la pauvreté sur une table d'or, tandis que les pauvres mouraient de faim à sa porte, Cicéron ne voyait entre le cheval et l'esclave qu'une différence de prix ; le vertueux Caton donnait en pâture aux murènes qu'il engraisait pour sa table les esclaves qui menaçaient de mourir de vieillesse. Et pourtant, cet esclave était homme comme son maître dont il aurait pu prendre la place en renversant l'ordre des choses par une révolution.

Le monde païen n'a donc pas connu la fraternité. César Auguste au moment de voir finir la comédie de son règne, étudiait le problème de la pauvreté et ne pouvait le résoudre.

Pourtant il aurait pu apprendre de son procureur Pilate qu'un fond de la Judée un enfant venait de naître, qui avait pris la pauvreté pour manteau.

Et depuis ce temps, le pauvre et Jésus-Christ sont la même chose. La pauvreté a un nom, des droits divins, des espérances immortelles. Elle a pris tous les costumes, elle a pénétré partout, elle a produit tous les bienfaits. Le riche et le pauvre se sont reconnus frères, ils se sont embrassés. Le pauvre a un qu'il devait respecter, aimer le riche ; le riche a appris à aimer Jésus-Christ dans le pauvre et à former ses vœux.

La sainte charité du Christ a suivi toutes les classes. La société contemporaine a voulu la bannir, mais quand la laïcisation aura donné tout ce qu'elle peut produire, on s'apercevra du vide produit par l'absence de la charité et on la rappellera.

M. le chanoine De Montigny annonce que cette conférence est la dernière qu'il doit donner. Dimanche prochain, à 8 heures, commencera la retraite des hommes qui devra se terminer par la communion pascalle.

Mort de M. A. Martin

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Amédée Martin, gérant du magasin et veuve de M. P. P. Martin. Feu M. Martin était un des hommes les plus estimés dans le commerce. Entré au service de MM. P. P. Martin et Cie en 1873, il devient plus tard acheteur pour cette maison, pour le service de laquelle il fit 52 traversées en Europe. Il était gérant de la maison depuis 1883. Le défunt était membre de la Chambre de Commerce et de l'Ordre des Forestiers. Sa mort va causer de nombreux regrets.

Un bon exemple

L'association Aberdeen accuse réception avec infiniment de reconnaissance, de dix caisses de livres pour être distribués parmi les colons du Nord-Ouest. Ces dons ont été recueillis dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, grâce au zèle de M. le curé Anclair qui a bien voulu recommander l'oeuvre du haut de la chaire et engager ses paroissiens à y souscrire. Les dames de l'association Aberdeen le remercient donc au nom des colons, ainsi que les charitables personnes qui se sont rendues à sa demande. M. Isidore Clément, ancien marguillier, a courtoisement mis à la disposition des dames de la société sa voiture pour le transport de ces livres.

REFORMES SCOLAIRES

Un bureau central d'examineurs est établi pour les instituteurs

La "Gazette Officielle" contient la proclamation suivante :

Attendu que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa séance du 28 septembre 1896 a adopté un rapport recommandant au Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'établir un bureau central d'examineurs conformément aux dispositions du dit article. A CES CAUSES par et de l'avis du Conseil Exécutif de notre province de Québec, Nous avons réglé et ordonné, et par les présentes régions et ordonnons qu'un bureau central d'examineurs pour l'examen des candidats désirent obtenir un brevet d'instituteur, est établi sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, conformément aux dispositions de l'article 1966 des statuts refondus de la province de Québec.

La nomination de ceux qui devront composer ce bureau central ou le voit, est laissée au Conseil de l'Instruction publique. Depuis quelques années on se plaignait que les examens imposés aux instituteurs par les bureaux locaux n'étaient pas suffisants et surtout qu'ils n'étaient pas uniformes. Le bureau central des examinateurs est institué pour remédier à cet abus et pour voir à ce que des certificats ne soient accordés qu'aux personnes compétentes.

Voyageurs secoués.

Les dangers des fils électriques sur les chemins de fer

La compagnie du chemin de fer de la Paroisse et l'île qui fait service entre Montréal et Saint-Laurent a, à un certain temps, obtenu du Grand Tronc le privilège de traverser sa voie ferrée à St-Laurent. Or, samedi, au moment où le convoi régulier du Grand Tronc revenait à la ville, le fil se brisa et rebondit sur le sol. L'ingénieur n'eut connaissance de l'accident qu'un moment où la locomotive vint en contact avec le fil ; le choc fut très violent ; l'ingénieur et le chauffeur éprouvèrent une violente secousse dont ils se remirent heureusement au bout d'un moment.

On dit que les autorités du G.T.R., vont s'opposer à ce que les chars électriques traversent la voie ferrée, ce qui obligera les passagers à changer de chars à l'intersection de la voie du G. T. R. Actuellement, les chars électriques arrêtent à environ un mille de St-Laurent.

La Société Canadienne de Paris

Samedi, le 20 mars à une joyeuse réunion de la "Société Canadienne de Paris" tenue sous la présidence de M. l'abbé Houle, l'on procéda aux élections des nouveaux officiers. Les élus furent : M. le docteur D. E. Lecavalier, président et M. le docteur Louis Gauthier, secrétaire. Après les chaleureux remerciements aux officiers sortants de charge, M. le Président ébaucha dans un brillant discours le rôle de la Société Canadienne de Paris, le but vers lequel elle doit tendre et les nouveaux avantages que chacun des membres peuvent en retirer. M. l'abbé Houle baptisa la nouvelle organisation en lui souhaitant tout le succès qu'elle mérite.

M. Richard, ancien député du comté de Mégantic, architecte du gouvernement du Canada, parla en termes bien sentis de la nécessité de l'organisation sérieuse d'une société Canadienne à Paris qui contribuerait à faire connaître et les Canadiens et notre beau pays. L'on se sépara à une heure avancée de la nuit aux sons de nos jolis airs canadiens.

RETOUR D'EUROPE

Notre concitoyen M. Chs Desjardins, de la maison Chs Desjardins et Cie, importateur et manufacturier de chapeaux et de fourrures est de retour d'un voyage de six semaines en Europe pour affaires commerciales.

Le 65e Bataillon

Le lieutenant-colonel Prévoist a démissionné comme commandant du 65e bataillon. Il est remplacé par le major Labelle qui a à son service quinze ans de service. Le major Hébert succède à ce dernier. La réaffectation du lieutenant-colonel Prévoist n'a surpris personne, car depuis assez longtemps il parlait de démissionner à cause de ses affaires privées qui ne lui permettent pas de se dévouer tout le temps qu'il aurait voulu aux intérêts du bataillon.

Personnel

M. Fred W. Leclair, gérant de l'Académie de Musique de Québec, est en ville, pour affaires.

La Philharmonique

M. Coutu chef

Les concerts de la Société Philharmonique, qui sont toujours si intéressants, pour le monde musical, semblent devoir prendre encore une plus grande importance cette année.

Le programme est par lui-même très attrayant et il sera en même temps instructif et pour le choeur et pour l'auditoire.

M. Coutu, l'habile directeur de cette société, a su grouper les artistes les plus en renom, entre autres : M. Francis Duntun Wood, soprano, dont le "Journal", de Boston, vante le talent ; Madame Rosa Magnavostelle, soprano, qui a fait les débuts les plus brillants à New-York ; Mlle Joséphine C. Jacoby, contralto, qui possède, dit-on, une voix puissante en même temps que chaude et sympathique ; M. Barron Berthold, ténor qui n'est pas un étranger pour Montréal où sa magnifique exécution des rôles héroïques lui a déjà valu les honneurs du rappel jusqu'à huit fois dans une même soirée. M. Homer Moore, baryton, qui a déjà chanté avec distinction dans toutes les parties des Etats-Unis. Enfin M. Conrad Behrens qui compte ici de si nombreux admirateurs et qui possède l'une des plus belles voix de basse qui se puisse entendre.

L'orchestre qui joue un si grand rôle dans l'interprétation des oeuvres des grands maîtres, sera aussi à la hauteur de sa position, car il est composé de musiciens expérimentés.

Une Victoire

La compagnie des Chars Urbains gagne un procès

Jugement a été rendu samedi dans la cause de Delphine Fournier vs Cie des chars urbains de Montréal. Le 23 mai 1895, sur un terrain appartenant à la compagnie et situé à l'extrémité nord de Montréal Ernest Henri Fournier, le fils de la plaignante a été jeté à bas d'une voiture, battit et maltraité grièvement par les employés de la compagnie travaillant dans un hangar situé sur le terrain désigné plus haut. Il serait même mort à l'hôpital Victoria aux dires de Mme Fournier, des suites des mauvais coups reçus à cet endroit.

Elle réclamait donc \$5,000 de la compagnie des chars urbains.

Sa réclamation a été renvoyée avec dépens vu qu'il n'a pas été prouvé que les employés de la compagnie fussent les auteurs du méfait ni que la victime soit morte des suites de cet assaut.

Les Commis-Epiciers

Assemblée mensuelle de l'association

L'association des commis-voyageurs en épicerie a eu son assemblée mensuelle vendredi soir chez le président, M. E. Massicotte, au No 215 rue St-Elizabeth.

Étaient présents, outre ce dernier, MM. Albert Lacroix, J. M. Crépéau, E. A. Cardinal, Louis Champoux, C. A. Morin, W. F. Leclerc, P. Gannon, W. H. Dunn, Geo. Geoffroi, F. Hodges et quelques autres.

Le compte-rendu du banquet du 23 mars à l'hôtel Péloquin, du Sault-au-Récollet, a été lu d'abord. Ce banquet a eu un succès inouï dans les annales de l'association, et dû en grande partie à la présence des dames qui y étaient admises pour la première fois depuis la fondation de la société, il y a dix-sept ans.

Il y a eu ensuite un vote de remerciements adressés aux manufacturiers qui ont bien voulu contribuer au succès de la fête par leurs dons bienveillants.

Un vote de remerciement a aussi eu lieu à l'adresse du président, M. E. Massicotte, pour l'activité et le zèle dont il a fait preuve dans l'organisation de la fête.

L'état des finances de l'association qui a été exposé ensuite prouve un surplus dans la caisse de la société.

Cette société compte maintenant parmi ses membres tous les employés des principales maisons de gros de Montréal et s'accroît tous les jours en nombre.

INSPECTION MILITAIRE

Les carabiniers Victoria passeront leur inspection annuelle le 29 mai, le régiment du Prince de Galles, le 26 juin et le 6ème Fusiliers, le 19 du même mois.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Alex. McLaren et al, vs Madame E. Smart. Le jugement est rendu en faveur du demandeur.

Joseph Quévillon vs J. B. Desnoyers. Jugement en faveur du demandeur.

L. N. Demers vs Eugène Glombek. L'action pour dommages-intérêts est renvoyée.

Périx Lafleur vs Banque du Peuple. — La banque du Peuple est condamnée à lui payer \$5,670.61, plus intérêts à partir du 8 novembre 1895.

L'INTERCOLONIAL

Son prolongement jusqu'à Montréal

Ottawa, 4 — Quatre plans principaux étaient proposés :

1o Obtenir du Grand Tronc l'autorisation d'employer sa ligne.

2o Utiliser la ligne de chemin de fer du comté de Drummond en passant sur la voie du Grand Tronc entre Ste-Rosalie et Montréal.

3o Adopter le projet de l'Atlantique et lac Supérieur.

4o Utiliser et prolonger le chemin de fer Montréal et Sorel.

Le gouvernement a décidé d'accepter la proposition No 2 ; Utiliser la ligne de chemin de fer de Drummond en passant sur la ligne du Grand Tronc entre Ste-Rosalie et Montréal.

Cette ligne n'est pas encore complète. Elle se termine à 40 milles de la jonction de la Chaudière ; mais elle peut être terminée pour l'automne. De Ste-Rosalie, on a obtenu du Grand Tronc le pouvoir d'emprunter sa ligne et de traverser le pont Victoria, mais le plan en fait mieux l'œuvre des hommes du pouvoir et de leurs amis.

On dit que le gouvernement a loué le chemin de fer du comté de Drummond pour 99 ans, à un prix qui représente à peu près 4 pour cent du coût d'établissement. On ne sait ce qui est payé au Grand Tronc pour l'usage de sa ligne, environ 38 milles.

Par cette nouvelle ligne, la distance entre Lévis et Montréal se trouve être de 159 milles ; elle est de 173 milles par la voie du Grand Tronc.

L'opposition au projet du gouvernement est considérable. La Chambre de Commerce de Montréal a envoyé ici un long rapport et demandé au gouvernement de suspendre toute action pour le moment. La Chambre de Commerce est en faveur du chemin de fer de la rive Sud. Plusieurs grosses paroisses du comté de St-Hyacinthe sont, d'un autre côté en faveur du pont de Longueuil et du projet de l'Atlantique et Lac Supérieur.

CES EXPROPRIATIONS

M. Charles Cushing veut que l'on fasse celle de la rue Mackay

M. Charles Cushing par l'intermédiaire de son notaire vient de mettre la ville en demeure de procéder aux expropriations pour le prolongement de la rue Mackay.

M. Cushing possède 13,900 pieds de terrain, sur la rue Dorchester, dans le prolongement de la rue Mackay. Il était en train de bâtir lorsque la ville l'avis qu'elle avait pris possession du terrain par les lignes homologuées et qu'il devait cesser toute construction.

Pour utiliser le reste de son terrain, M. Cushing se mit à bâtir des logements sur le prolongement de la rue Mackay. Il a payé ses taxes, mais la lumière, les égouts lui ont toujours fait défaut, et la rue Mackay n'est pas encore ouverte.

M. Cushing, à bout de patience, vient d'annoncer à la ville que si les expropriations n'étaient pas faites dans vingt-huit jours il la poursuivrait en remboursement de la valeur de sa propriété, des sommes dépensées pour améliorations et de toutes les taxes.

Le Pere Murphy

L'apôtre du "Gold Cure" est mort samedi

Le Père Lawrence Murphy est mort samedi matin à huit heures d'une attaque de pneumonie.

Le Père Murphy était bien connu à Montréal comme le fondateur du fameux institut Gold Cure.

Le frère du Père Murphy, prêtre également, est arrivé ici. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

ENFANT TROUVÉ

Hier matin, un enfant nouveau-né a été trouvé sur le porron de l'ancienne chapelle de l'évêché. Il était mort et avait été déposé dans une boîte de carton. Le coroner tiendra une enquête pour découvrir les parents dénaturés.

LE PONT DE HULL

Ottawa, 4.—Les promoteurs du pont inter-provincial de Hull, à Ottawa, renouveau, ont cette année leur demande de subside au gouvernement avec de fortes chances de succès, paraît-il.

Banc de la Reine

Samedi matin, à l'ouverture de la Cour du Banc de la Reine, Ernest Cardinal, accusé d'un assaut grave sur la personne de Malvina Landmann, a été appelé à la barre. Plusieurs témoins furent entendus. L'audition des témoignages s'est terminée à 12.30 heures. L'hon. juge Wurtel adressa quelques mots aux jurés expliquant qu'il n'y avait pas de preuve contre l'accusé et en conséquence un verdict d'acquiescement fut rendu.

MAISONS DE COMMERCE DE MONTREAL.

AGENTS DE CHANGE. GARAND, TERROUX & CIE, No 3 Place d'Armes.

BEAUX-ARTS. LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ESCALP-TURE, 104 rue St-Laurent.

BIJOUTIER. JOHN WATSON, Bijoutier, 2174 rue Ste-Catherine.

BOULANGER. JOSEPH CORRIVEAU, Boulanger, 24 rue Wolfe.

CHAUSSURES. W. E. SHORT, Marchand de Chaussures, 124 rue St-Laurent.

COUPELLERIE. L. J. A. SURVEYER (Bassoirs Surveyer)

COUVERTURES DE MAISON. CAMPBELL ET WILDAY, Sparham et Gravel, Entrepreneurs de Couvertures et d'Asphalte, 309 rue Saint-Jacques.

ÉPICIER. CASSELMAN FRÈRES Épiciers, 2741 rue Ste-Catherine et 54 rue Aylmer.

CHS BERGER ET CIE, Épiciers, 171 rue St-Laurent.

FRUITS ET LEGUMES. A. BRISBOIS, Fruits, Légumes, Volailles, Gibier, 128 Avenue du Parc.

IMMEUBLES. F. R. ALLEY, 116 rue St-Jacques, ventes et achats d'immeubles.

MEUBLES. N. G. VALIQUETTE, Meubles, 1575 rue Ste-Catherine.

PLOMBIERS. WALL & WASH, Plombiers, Poseurs d'Appareils de Chauffage et d'Aération, 562 rue Craig. (Ancien poste de commerce de E. Chanteloupe).

F. PROUVEAUX, Plombier, Poseur d'Appareils de Chauffage et d'Aération, 314 rue St-Laurent.

SELLIER ET VALISIER. JOS. MACDUFF, (tous ouvrages faits à la main) No 1505 rue Ste-Catherine.

SALON de BILLARDS et de QUILLES. S. FORGET, (la plus grande salle en ville, service de première classe.) 148 rue St-Laurent.

TAPISSERIES. JOHN MURPHY, Tapissier, 2236 rue Ste-Catherine.

QUINCAILLERIE. L. J. A. SURVEYER (Sé-boirs à Rideaux) 6 rue St-Laurent.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 11, Place de la Madeleine, à PARIS (Cl-devant 207, rue Saint-Honoré) Tels que ORIZA-OIL • ESS-ORIZA • ORIZA-LACTÉ • CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ • UNIZA-TONICA • ORIZALINE • SAVON-ORIZA

PHOSPHATINE FALIÈRES ALIMENT des plus agréables et de facile digestion. Son emploi est précieux pour les enfants dès l'âge de 5 à 6 mois et surtout au moment du sevrage, facilite la dentition. Assure la bonne formation des os. Préviens ou arrête les défauts de croissance. Paris, 6, avenue Victoria et principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

Maladies d'estomac DYSPEPSIES GASTRALGIES CHARDON de BELLOC Une commission nommée par l'Académie de Médecine de Paris, pour étudier les effets du CHARDON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GAS RALGIES, MIGRAINES, DYSPEPSIES DU DOULOUREUX, GRAMPES, AIGREURS, RENVOS, etc., cessent après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en pilules soit en capsules. D'ordinaire, le bon effet se fait sentir dès les premières doses. L'appétit revient et la digestion s'accomplit d'une manière normale. Les propriétés digestives du CHARDON de BELLOC ont servi de base à un des moyens les plus sûrs et les plus utiles à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRIQUE, la FIÈVRE TYPHOÏDE. Le CHARDON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies. Chaque Boîte de Poudre et chaque Boîte de Capsules, doivent porter la signature et le nom de D. Belloc. En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix : Poudre, 2 fr. ; Capsules, 1 fr. 50. — Laboratoire : L. FREYRE - A. CHAMPAGNY et Co, Succr., 19, rue Jacob.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS ESS-ORIZA Parfums Suaves et Concentrés ASSORTIMENT EN TOUTES ODEURS PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL 11, Place de la Madeleine, Paris SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

ANÉMIE - FAIBLESSE - DÉBILITÉ - CONVALESCENCE FIÈVRE DES PAYS CHAUDS - DIARRHÉE CHRONIQUE AFFECTIONS DU CŒUR - PHITISIE COMMENÇANTE sont rapidement guéris par L'ÉLIXIR KOLA-MONAVON ET LE VIN DE TONIQUE reconstituant - Régularisateur de la Circulation du Sang - Digestif - Anti-diarrhéique - Stimulant puissant Indispensable aux Vieillards débilités, aux Convalescents et aux Personnes surmenées par le travail. SOUVERAIN contre les Fièvres et les Diarrhées des pays chauds. EUPEPTIQUE MONAVON le plus puissant DIGESTIF connu. DÉPÔT GÉNÉRAL : MONAVON, Ph^m de 1^{re} Classe à 1108 (France) Se vend à Montréal, chez M. ARTHUR DÉCARY.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS SAVON ORIZA-VELOUTÉ Le Meilleur et le plus Doux des Savons PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL 11, Place de la Madeleine, Paris SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

MONDE DU SPORT

Victoire d'Oxford sur Cambridge, Angleterre vs Ecosse TOURNOI DE BICYCLE

Les chevaux de M. Dawes a Toronto.—Courses de la Nouvelle-Orléans et de New-Port.—Grande victoire d'Arton, de Toronto.—Assemblée annuelle des Shamrocks.—Grands projets des athlètes de la Pointe St-Charles.

LA RAME

La grande course à la rame entre Oxford et Cambridge a été une victoire facile pour la première équipe. Deux longueurs de bateau séparaient vainqueurs et vaincus.

Oxford a gagné 31 des 54 courses courues entre les deux universités. Cette dernière victoire est la huitième consécutive.

FOOTBALL

La grande partie de football devant décider à qui devra revenir le championnat, à l'Ecosse ou à l'Angleterre, s'est terminée par la victoire des Highlanders. Le score final fut de 2 à 1.

LE CYCLETTE

L'AP'sa répète souvent ses victoires sur le redoutable Britannia, propriété du prince de Galles. Hier encore il a battu son rival dans une grande course de 30 milles courue à Nice. La bourse décernée au vainqueur était de 5,000 francs.

BICYCLE

Voici l'ouvrage fait par les bicyclistes durant les dernières heures du grand tournoi de six jours tenu à Washington.

Table with 2 columns: Name and Miles. Lists names like Schock, Golden, Cassidy, Ford, Albert, Lawson, Rivière, Muller and their corresponding mileages.

Table with 2 columns: Name and Miles. Lists names like Schock, Albert, Golden, Lawson, Cassidy, Rivière, Ford, Muller and their corresponding mileages.

CHEVAUX COUREURS

On annonce l'arrivée, à Toronto, des chevaux de M. Dawes, sous la direction de l'entraîneur Pope. Tous sont en parfait ordre et promettent de se distinguer au grand tournoi de P. J. C. qui doit avoir lieu le mois prochain.

On spécule déjà sur les chances des nombreux concurrents qui doivent se disputer le prix de la Reine, aux grandes courses de Bel-air. Résultat des courses de la Nouvelle-Orléans :

1ère course, 3/4 de mille, Irish Lady, 1er; Loul'Forfar, 2e; S. Larnn, Temps, 1.18 1/2. 2ème course, 3/4 de mille, Tha, 1er; Moralist, 2e; Stix, 3e, Temps, 1.35 1/2. 3ème course, 1/2 mille, Lattie Tom et Ohio, 1er; ex-aequo; Lunet, 3e, Temps, 2.51 1/2.

BOURSE DIVISEE

4ème course, 1 mille, Ben Waddell, 1er; Marquise, 2e; Judge Steadman, 3e, Temps, 1.43 1/2. 5ème course, 3/4 de mille, Clifford Hamp, 1er; Moerissey, 2e; M. Dunlop, 3e, Temps, 1.20. 6ème course, 6 1/2 furlongs, Pluta, 1er; Mrs. Bradshaw, 2e; Twelve-o'fty, 3e, Temps, 1.23 1/2. 7ème course, 1 mille, Blandis, 1er; Kenston, 2e; Survevor, 3e, Temps, 1.50 1/4.

Résultat des courses de New Port, Ky :

1ère course, 3/4 de mille, Dumofs, 1er; J. H. C., 2e; Sautour, 3e, Temps, 1.20.

2ème course, 1/2 mille, Richard J., 1er; Judge Quigley, 2e; Cob, 3e, Temps, 0.

3ème course, 6 1/2 furlongs, l'anchita, 1er; Vancance, 2e; Faunette, 3e, Temps, 1.21 1/4.

4ème course, 1 mille, Everett, 1er; Simple Jack, 2e; Crocus, 3e, Temps, 1.32 1/4.

5ème course, 1 mille, Judith, 1er; Chicot, 2e; Parson, 3e, Temps, 1.43 1/2.

COURSE A TRAVERS CHAMPS

Le parc Morris, de New York, a été, samedi dernier, le théâtre de courses très intéressantes. Les principaux clubs des Etats étaient représentés par leurs plus forts athlètes. Contre l'attente générale le "Knickerbocker Athletic Club" et le "Pastor Club" ont tous deux devancé le puissant "New York Athletic Club". La seule consolation qui reste au Grand vaincu, c'est de posséder dans son sein le vainqueur de la course, George Orton, autrefois de Toronto, qui a réussi à devancer tous ses concurrents dans cette course folle à travers champs.

LA CROSSE

Les membres du club "Stamrock" se préparent activement à la grande assemblée qui doit avoir lieu ce soir. Tous prennent un vif intérêt dans la lutte ardente, mais amicale, que se livrent MM. Polan et Gallery, pour la charge de président.

JEUX ATHLETIQUES

Les nombreux et vaillants athlètes de la Pointe St-Charles ont enfin compris l'importance du rôle qu'ils pourraient jouer dans le monde athlétique. S'ils réunissent en un seul tous les éléments divers qu'ils possèdent dans leurs rangs, ils comptent former une grande association qui donnerait abri aux clubs suivants qui ont tous un titre de champion accordé à leur nom :

Le Grand Trunk Boat Club—Championnat du Polo.

Argyle Snowshoe Club—Championnat à la course, (longues distances.)

Pointe St-Charles Gymnasium—Championnat du basket-ball.

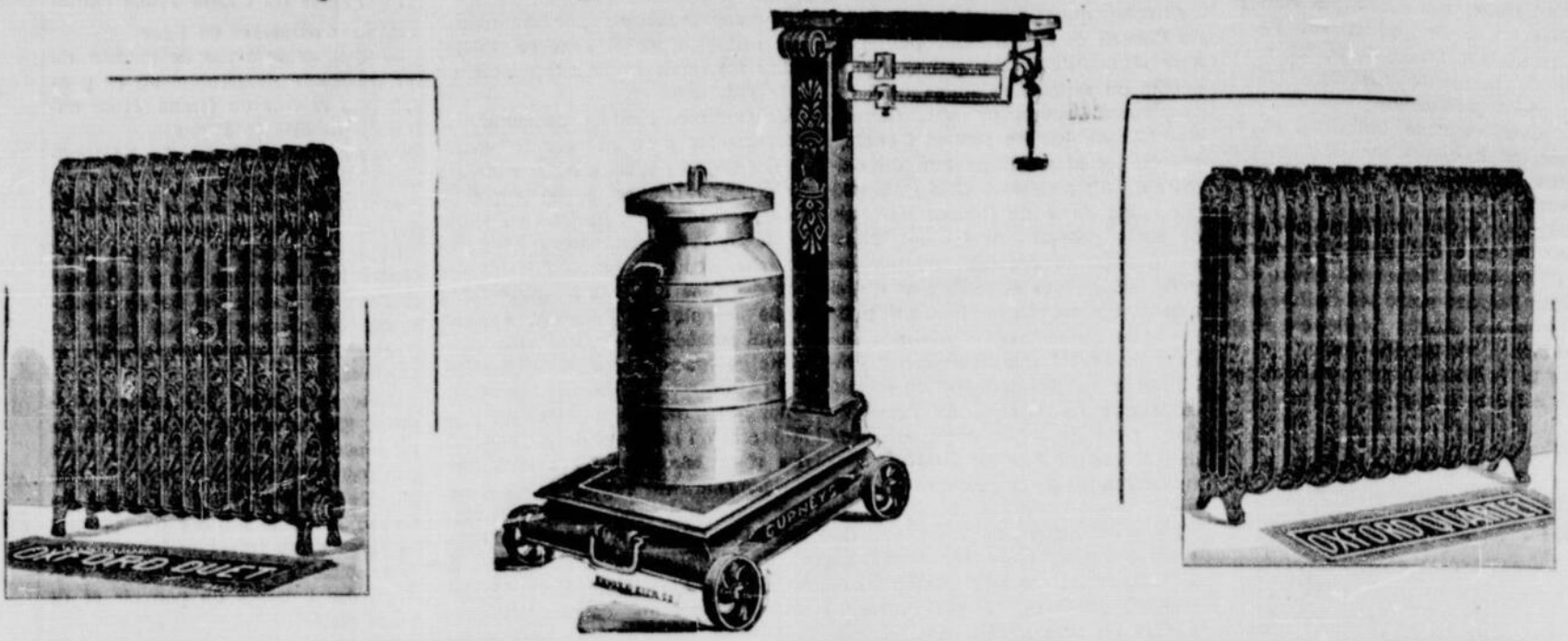
Pointe St-Charles Football Club—Championnat du Football (Association).

Rambler Bicycle Club—Championnat du bicycle.

L'association ainsi composée contraindrait : (a), Le Gymnase érigé au coin des rues Congrégation et Sébastopol, (b), le Clubhouse et la maison du gardien sis rue Wellington; (c), la bâtisse du Grand Trunk Boat Club et le terrain pour le Tennis; (d), le terrain de courses sur le chemin Wellington et la rivière; (e), les Wells Trice et Lightball.

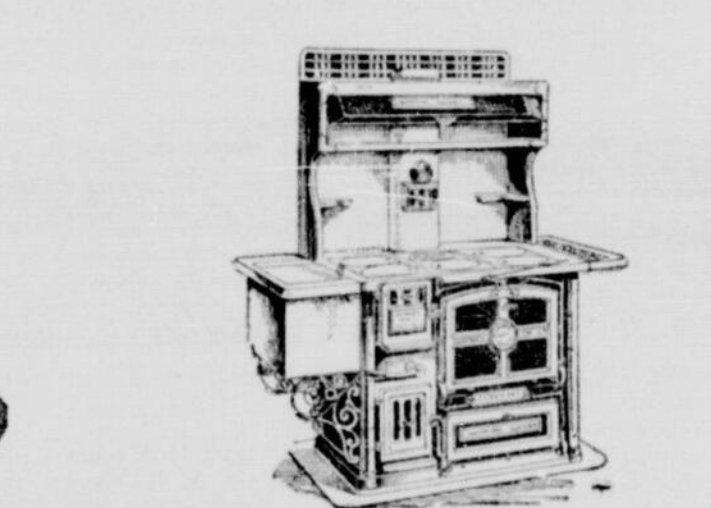
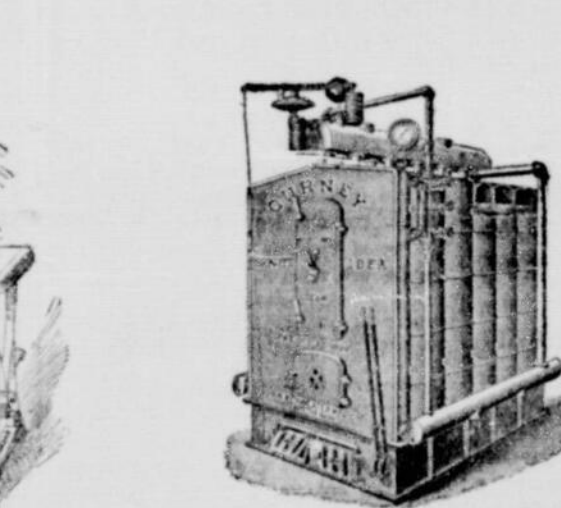
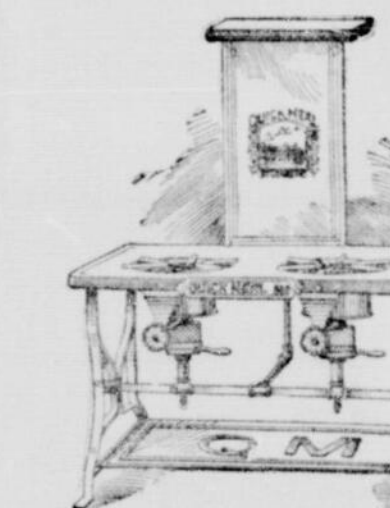
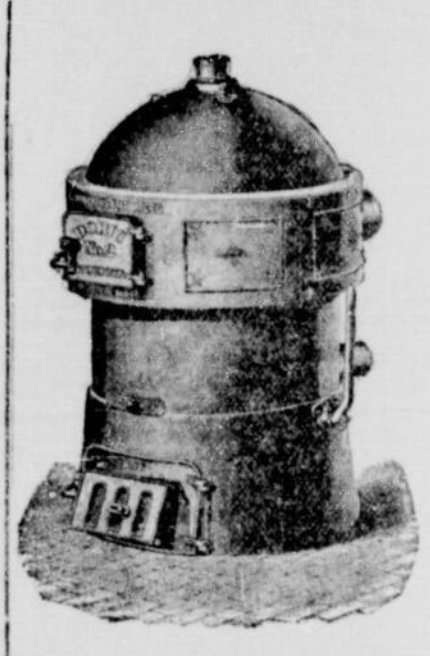
Suite sur la deuxième page

The Gurney Massey Co., Ltd. 385 et 387 rue St-Paul, Montreal.



MANUFACTURIERS EN GROS d'Appareils de Chauffage.

Voies nos listes illustrées, contenant le plus vaste assortiment de marchandises videssous mentionnées, fabriquées par toutes les fabriques du monde. Bouillottes, capacité de 500 à 25,000 pieds, pour tuyaux d'un pouce, convenables POUR LES GARES DE CHEMINS DE FER, EGLISES, ECOLES, RESIDENCES, HOTELS, ENTREPOTS, CONSERVATOIRES, ET SERRES-CHAUDES. A l'Eau Chaude, Fournaise à Air Chaud, Poeles, Poeles de Cuisine, Poeles de Cuisine en Acier, Appareils pour Plombiers, Calorifères, Registres, Serrures, Balances.



FEUILLETON

COMMENT IL FAUT AIMER

Par JEAN DE LA BRETE

(Suite)

Puis la tentation de fuir, d'abandonner sa mère la sollicite avec force. Elle voulait, en attendant une position indépendante, se réfugier chez M. de Serzac, avec lequel elle était restée en rapports corrects; un instant après, elle renouait à ce projet, et, dominée par l'idée de responsabilité qui, dès le premier instant, lui avait donné la force d'agir, elle se répétait qu'elle seule, en maintenant l'existence de la baronne pouvait enrayer le mal et empêcher les grandes défaillances.

Le matin la surpnt au milieu de ces fluctuations qui l'avaient lésée, et la première lueur du jour la fit bleuir.

"Comme c'est froid et charmant ! se dit-elle. Pourquoi cette vie achève-t-elle de me déchirer ? Et pas une main secourable auprès de moi !"

Dans la matinée, on lui remit un mot affectueux de Mme de Rill, qui lui annonçait la visite de Mlle Piofével.

"Elle pourra vous être d'un grand secours si vous désirez donner quelques leçons pendant votre séjour à Brest, car nous ne pensons pas qu'a-

près votre immense succès vous songiez encore à partir. Surtout, elle sera votre amie, si vous le voulez, et il faut le vouloir, chère Aliette."

Mme de Rill terminait par quelques mots sympathiques pour la baronne, et parlait d'une façon très naturelle de la santé de sa jeune cousine.

"Ils sont bons, pensa la jeune fille mais ils ne sont pas dupes."

Elle était seule après le déjeuner, lorsqu'une visite lui fut annoncée. Elle vit entrer une femme d'environ soixante ans, de mise très simple, c'était Mlle Piofével, qui expliqua à la jeune fille sa position, et lui exprima son désir de l'entretenir chez elle et sa distribution de prix.

"Vous allez me trouver bien ridicule, lui dit-elle avec un sourire franc dans les yeux et sur les lèvres, mais chaque année je fais faire un peu de musique pour cette réunion, et j'ai pensé à vous. Ce n'est pas digne de votre admirable talent, chère demoiselle, et je suis sûre que vous vous dites : Il faut venir au fond de la Bretagne pour découvrir des gens aussi naïfs. Mais, que voulez-vous ? jamais je n'aurais eu si bonne aubaine et je me suis risquée."

"J'irai !" répondit Aliette, attirée par la physionomie sympathique de Mlle Piofével, dont la douceur et la simplicité lui plaisaient.

"Comme elle a l'air bon et intelligent !" pensait-elle.

"Madame votre mère y consentira ?"

"Assurément ! répondit-elle d'un ton qui prouvait une volonté person-

nelle. — Quant à la question d'argent ? reprit en hésitant Mlle Piofével.

"—Vous la réglerez avec ma mère, dit Aliette en rougissant. Ou plutôt, non ! réglons-les ensemble. C'est une question bien importante dans la vie, ajouta-t-elle avec effort."

"—Je le crois bien ! nous en savons quelque chose, mes soeurs et moi, répliqua roulement Mlle Piofével."

"—Oh ! du reste, je me fie à vous !"

"—Quelle mauvaise camarade vous envoie faite ! répondit Mlle Piofével en riant. Mais j'étais amie à votre âge, quand je commençais à gagner ma vie. Je ne puis dire quelle sympathie m'a tirée vers vous, car il y a des analogies très marquées entre votre position et celle que j'avais à vingt ans. Vous permettez bien à une vieille femme de vous parler avec cette liberté ? Dans ma longue carrière d'enseignement, j'ai pris l'habitude de considérer tous les jeunes comme mes enfants, ajouta-t-elle avec élan et un franc sourire."

"—Cette manière d'être me plaît", répondit Mlle de Serzac.

Dans son élan d'enthousiasme et moral un mot de sympathie plus accentuée l'eût émue jusqu'aux larmes. Pendant que Mlle Piofével parlait longuement de sa vie pour amener la jeune fille à parler de la sienne, Aliette, qui devinait ses secrets dépressifs, eût voulu y répondre avec empressement. Mais, en dépit du mot pressant que sa cousine lui avait écrit, sa réserve naturelle l'eût long-

temps retenue si elle avait eu affaire à une femme moins déterminée, que les obstacles ne décourageaient pas et qui, ayant passé une nuit sans sommeil en pensant à Mlle de Serzac avait résolu de briser la porte si elle ne s'ouvrait pas toute seule.

Après avoir causé de façon à se faire bien connaître et à rompre plus d'une barrière, elle ajouta :

"J'ai vu tant de malheurs, tant d'infortunes diverses ! Plusieurs générations ont passé entre mes mains : c'est une école qui apprend à tout comprendre."

"—On ne comprend jamais tout ! répondit Aliette à voix basse."

"—On devine, on sent, quand on entend si bien pleurer avec Sapho !"

Son regard intelligent croisa celui d'Aliette, et elle reprit :

"—Avant de vous connaître, j'étais attirée vers vous... M. et Mme de Rill m'ont beaucoup parlé de leur jeune cousine."

Mlle de Serzac pâlit, et croisa les mains avec une expression d'angoisse qui fit déborder le coeur de Mlle Piofével.

Elle entoura la jeune fille de ses bras en disant :

"Vous êtes malheureuse, je le sais, et je voudrais être votre amie."

Il y avait tant de cœur, de sincérité, d'amour même dans cet élan, qu'il eût brisé des résistances plus fortes que celles d'une enfant isolée et au désespoir.

Elle prit les deux mains de Mlle Piofével en disant :

vous ! et vous pleurez sur quelqu'un que vous ne connaissez pas..."

"—Si, si... Je connais tous ceux qui souffrent, principalement les jeunes, en souvenir de ma propre jeunesse, qui a été remplie de souffrances continues," répondit Mlle Piofével en dominant son émotion.

"Et, après avoir attendu quelques secondes, elle reprit en souriant :

"L'amitié d'une vieille femme peut s'accepter sans crainte, n'est-ce pas ?"

Mais répondre, Aliette lui tendit la main.

"—N'avez-vous pas des amis à Paris ?"

"—Des amis ! répéta-t-elle d'un ton amer, nous en avons partout ! Vous devez savoir que c'est le privilège des bohèmes d'entrer facilement en relations amicales avec toutes sortes de gens. Ces amis-là, je les déteste !"

"—Je vous en donnerai d'autres, à commencer par moi. Vous viendrez me voir et vous verrez aussi mes soeurs. Ce sont des femmes admirables, dont l'existence se passe à faire le bien. Sans elles, qu'eût été ma vie ? Ma maison est laide, mais vous y trouverez tant de coeurs amis que vous ne ferez pas attention à l'extérieur."

"—Sans elles qu'eût été ma vie ?"

Quand Aliette connut plus intimement Mlle Piofével, elle se souvint du mot qui résumait si parfaitement les dons d'une nature extraordinairement généreuse. En attendant, elle l'écoutait avec une sorte d'avidité d'autant que chaque phrase de Mlle Piofével était prononcée de manière à en doubler la valeur et la portée. Dans sa person-

ne, il y avait une vie débordante, communicative, qui portait la jeune fille de son ac à l'émotion.

"Vous vie-drez me voir bientôt, n'est-ce pas ? Sortez-vous seule ?"

"—Oh ! oui, répondit Aliette, qui, habituée à beaucoup de liberté, sourit de la question. J'irai vous voir demain... mais j'entends ma mère."

La baronne entra dans le petit salon, et Mlle Piofével se présenta aussitôt elle-même :

"Je suis Mlle Piofével, directrice d'un externat; tout le monde me connaît à Brest. J'ai eu l'audace de demander à votre charmante fille son concours pour ma distribution de prix."

"—Ma fille ne chante pas aux distributions de prix, répondit la baronne avec une nuance de dédain ironique."

"—Elle me l'a promis," répliqua Mlle Piofével, qui, à part elle, en regardant Mme de Serzac, se disait :

"Dieu ! quelle créature distinguée et charmante ! Qui se douterait de la vérité ? Et comme elle a l'air de traiter du haut de sa grandeur cette vulgaire maîtresse de pension !"

Mais elle n'était pas femme à se laisser décourager pour si peu ; bon gré, mal gré, elle amena la baronne à discuter la question d'argent, et ressortir tous les avantages qu'il y aurait pour Aliette à entrer en relations directes avec les parents des élèves de l'externat au cas où, séjournant à Brest, elle voudrait donner des leçons, et s'en alla après avoir enlevé la position.

(A Suivre)

Advertisement for 'VINA QUININE DE CAMPBELL' with logo and text: 'LE GRAND TONIQUE DU JOUR', 'GUERIT LA DYSPÉPSIE, AFFAISEMENT, PERTE D'APPETIT, DIGESTION DIFFICILE, ETC.', 'KENNETH CAMPBELL & CO. MONTREAL'.

Advertisement for 'J. EMILE VANIER' Ingenieur Civil et Arpenteur, 107 rue St-Jacques, with contact information.

Advertisement for 'La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montreal' with details on annual general assembly.

Advertisement for 'JOS. R. LALONDE' Chirurgien-Dentiste, 249 rue Saint-Laurent, with services offered.

Bulletin Financier

BUREAU DE LA MINERVE

CHANGE

Les cotes ci-dessous du change et des notes financières nous sont fournies par MM. Garand, Terroux et Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes.

Table of exchange rates for various locations including London, New York, and others.

NOTES FINANCIÈRES

L'argent à Londres est de 1 1/2 à 1 1/4 p.c. à New-York à 1 1/2 et 2 p.c.

BOURSE DE MONTRÉAL

Matinée très calme du samedi, on sent l'approche des vacances de pâques.

DERNIÈRES COTES DES VALEURS

Table of stock prices for various companies and commodities.

COMPENSATIONS

Table of compensation rates for various services.

RAPPORTS DES CHEMINS DE FER GRAND TRONC

Table of railway reports for Grand Trunk.

PACIFIQUE CANADIEN

Table of Pacific Canadian railway reports.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market prices.

Table of London stock market prices.

LES REVENUS DES TRAMWAYS

La compagnie des tramways de Montréal vient de publier son rapport pour le semestre qui finit le 1er avril.

GRAINS

LES PRODUITS AGRICOLES EN IRLANDE

Table of agricultural products in Ireland.

GRAINS ET FARINES

Montréal, 3 avril.

Avis reçus par câble, aujourd'hui, au Board of Trade.

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Table of Liverpool market prices.

GRAINS

LES PRODUITS AGRICOLES EN IRLANDE

Table of agricultural products in Ireland.

MARCHÉ DE TORONTO

Toronto, 3. Marché calme.

Chicago, 4.—Pores.—Les arrivages de la journée d'hier ont été de 13,000.

LEXPORATION DES POMMES

Le commerce d'exportation des pommes est aujourd'hui terminé.

LES OEUFS

Les arrivages d'œufs sur les différents marchés du Canada sont exceptionnellement forts.

LES CLOUS DE BROCHES

L'assemblée régulière trimestrielle des manufacturiers de fer qui a eu lieu à Hartford.

ARRIVAGES A MONTRÉAL

Table of arrivals at Montreal.

NOTES DIVERSES

Des avis reçus de la Colombie Anglaise semblent indiquer que les nouveaux règlements.

ARRIVAGES A MONTRÉAL

Table of arrivals at Montreal.

adjudication de 17,815, répartis comme suit: 367 caisses de noix; 649 feuilles rouges; 1,115 de la nouvelle récolte et 2,973 de thés parfums.

Le stock visible de blé dans la République Argentine est inférieur de 25,000,000 de boisseaux à celui du 31 mars 1896.

Le stock de blé visible dans le monde entier est inférieur de 128,000,000 de boisseaux à celui du 31 mars 1896.

Les raisins du Corinthe sont complètement épuisés dans les pays de production.

VALEURS MINIERES

Table of mining values for various companies.

Advertisement for TRIDIGESTINE medicine.

Advertisement for KOLA GRANULE MONAVON tonic.

Advertisement for QUASSINE ADRIAN DRAGÉES GRANULES.

Advertisement for Eau de Mélisse des Carmes BOYER.

Advertisement for ORIZA-POWDER.

Advertisement for LINIMENT GÉNEAU.

Advertisement for CRÈME-ORIZA.

Advertisement for Pilules de VALLET.

Advertisement for VER SOLITAIRE.

CORRECTIONS

Nous étions mal renseigné samedi en disant que M. J. O. Pelland était allé travailler au service de la cause libérale dans Champlain. M. Pelland est aujourd'hui, paraît-il, un fonctionnaire public, et ne prend aucune part aux élections. Il serait retiré de la vie politique. Nous l'en félicitons à notre point de vue.

M. Phaneuf, l'un des cabaleurs les plus audacieux du parti libéral et que nous avons signalé comme étant rendu dans le comté de Champlain, était encore à Montréal samedi. Il va de soi que le dit Phaneuf ne peut être accusé de mérites électoraux auxquelles jusqu'à ce moment il n'aurait pris aucune part. Si le parti ne l'envoie pas dans Champlain, c'est que probablement Jos. Lamarche aura suffi à la besogne.

En effet, ce dernier serait parti samedi pour les Trois-Rivières avec une valise pleine de documents.

LE PREMIER MINISTRE

L'hon. M. Flynn est parti pour Québec, hier. Il a été reconduit à la gare par l'hon. M. Atwater, l'hon. M. Royal et un grand nombre d'autres notables du parti. M. Flynn sera de retour à Montréal dans huit jours.

Conférence du Chanoine de Montigny

Le 19 avril M. le chanoine de Montigny, l'éloquent président du carême à Notre-Dame donnera une conférence sur Jeanne d'Arc, au cabinet de lecture provincial.

Contre Westmonot

Dans la soirée du 17 juin 1896, Madame Céline Voyer passait en voiture sur l'avenue Green, dans la cité de Westmount quand l'attelage roula dans une excavation. Rien n'empêchait l'endroit périlleux.

La demanderesse réclamait \$198 de dommages. La cour Suprême lui a accordé \$100, plus l'intérêt à partir du 17 juin 1896 et les frais d'une action de \$100.

Faillites

A la demande de Esdras Laugon, marchand de poissons de Montréal, Mme Nell Cherry Smith, de Brantford, Col. Keut, et Jeffrey Gordon Brock, de Montréal, faisant affaires sous le nom et raison sociale de Hunt, Barnes and Co. importateurs de poissons et huîtres, 96 rue McGill ont vendredi dernier, fait cession de leurs biens.

Le passif est de \$6,670.08. Les principaux créanciers sont la Banque du Commerce, \$2,727.79; A. N. Whitlam et Fils, de Canoe, N.E., \$444.16; W. A. Robertson, St-André, N.H., \$423.67; Stewart Mann et Cie, \$367.37; W. Weir et Fils, \$350; J. et R. McLem, \$332.50.

M. Rock Oulmet, épicer de cette ville, a fait cession volontaire de ses biens à M. Charles Desmarcotte, comptable. Le passif est d'environ \$10,000.

Pour des fruits

Samedi, le juge Lynch a rendu jugement dans la cause de Francis J. Hart vs J. J. Parson et al. Banque de Montréal, mise en cause.

Il y a deux ans passés, les propriétaires du paquebot Phoenix avaient pris une cargaison d'oranges et de citrons consignés à M. Francis J. Hart, de Montréal.

Dé ces oranges et de ces citrons, une seule partie arriva à l'adresse de M. Hart et encore était-elle endommagée. M. Hart ne voulut pas la recevoir, et la compagnie Parson et al la fit vendre à l'encan.

M. Hart réclamait \$2,394 de dommages-intérêts. Comme la défenderesse est responsable de toutes les pertes des marchandises, tant qu'elles sont en sa possession le tribunal la condamne à payer \$2,127 plus l'intérêt depuis le premier janvier 1895 et les frais, et le demandeur à le privilège de percevoir les \$400 déposés à la Banque de Montréal comme garantie par la compagnie.

CLUB LAFONTAINE

Une assemblée des conservateurs de la Pointe St-Charles a eu lieu vendredi soir à la salle Quertin, rue Rodney.

Près de cent personnes ont répondu à l'invitation.

M. U. A. Denis, avocat, fut appelé à présider la séance.

Des discours éloquentes ont été prononcés par MM. Gagnon, avocat, Jos. Lassier, avocat, L. J. Lefebvre, E.E. D., et Smith.

MM. U. A. Denis, avocat et Pierre Dabuc, ex-échevin, ont été élus à l'unanimité présidents de l'organisation comme représentants des citoyens du quartier St-Gabriel pour la prochaine campagne électorale provinciale.

Le club Lafontaine nommera à sa prochaine séance les présidents qui le représenteront dans l'organisation en question.

MAISONS DE JEU

Les détectives sous le chef Carpenter font une descente

ARRESTATION DE 14 JOUEURS

Ils jouaient au poker sur la rue Saint-Laurent

M. Carpenter et ses hommes ont évidemment à cœur de faire maîtres dans toutes les maisons de jeu qu'il y a dans Montréal. Dans une même semaine, ils en ont vidé trois, et pour peu que cela continue, notre ville sera débarrassée complètement avant longtemps de ces lieux de rendez-vous, où la jeunesse surtout ne cultive rien autre chose que des mœurs vicieuses.

Samedi soir, vers 11.30 heures, M. Carpenter et ses hommes ont pénétré dans une maison de jeu, tenue par M. Archambault, à l'angle des rues Marianne et St-Laurent. A l'arrivée des détectives, quatre individus faisaient paisiblement la partie de "poker". La voiture de patrouille fut promptement sur les lieux, et rendus à la station de police, les prisonniers ont déclaré leurs noms, que voici :

Arthur Masson, Stanislas Paré, Jérôme Nantel, Godfroi Oulmet, Philéas Cloutier, Joseph Maréchal, Arthur Drapeau, Auguste Aubé, Napoléon Nantel, Noël Amyot, Joseph Brazeau, Dolphis Tardie, Alphonse Lavigne, Hormidas Desjardins, Camille Vanier et Rodrigue Gauthier.

Différents objets de jeu ont été saisis par la police, entre autres, tables, roulette, etc., etc.

Les prisonniers ont été relâchés sur leur garantie personnelle qu'ils se présenteront ce matin à la cour de police.

JUBILE DE LA REINE

La Société St-Jean-Baptiste fera chanter un Te Deum

Hier après-midi, à 3 heures précises, les délégués des sections de la Société St-Jean-Baptiste, Ste-Brigide, St-Jean-Baptiste Immaculée Conception, Hochelaga, St-Charles, St-Jacques, St-Joseph, St-Louis, St-Henri, Notre-Dame se sont réunis au Monument National sur l'invitation du bureau des Directeurs de l'Association pour délibérer sur la manière de célébrer la fête jubilaire de Sa Majesté la reine Victoria, de concert avec nos frères de nationalité étrangère.

M. J. X. Perrault fait un récit abrégé du travail du comité central des fêtes jubilaires.

Il est ensuite suggéré par M. J. J. Beau, champ, que tous les membres concourant dans cette suggestion, que deux jours soient dédiés à la célébration des fêtes jubilaires, lundi et mardi, les 21 et 22 juin prochain, que lundi soit déclaré fête civique, que la célébration ait lieu ce jour-là, que la parade militaire ait lieu mardi le 22 juin prochain.

Il est ensuite proposé par M. Delorimier secondé par M. Patenaude, qu'un Te Deum solennel soit chanté dimanche soir le 20 juin prochain, et qu'un sous comité soit chargé de préparer ce Te Deum.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. German médecin, secondé par J. A. Chaussé, que ce sous-comité soit composé de MM. J. A. Cressé, avocat, Thomas Gauthier, J. J. Beauchamp, H. H. A. Cholette, P. Patenaude, J. X. Perrault, Ernest Gagnon, secrétaire, et Son Honneur le juge Loranger. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. J. A. Cressé, avocat, secondé par M. Clément Lafleur, qu'un sous-comité soit composé des commandants de chaque section pour organiser la procession.

Il est proposé par M. J. J. Beauchamp, que les présidents des différentes sociétés de bienfaisance, industrielles et ouvrières soient invitées à se joindre au comité exécutif pour l'organisation de la procession, et qu'avis leur soit donné d'assister à l'assemblée de dimanche prochain. Le juge Loranger présidait la séance.

COUR DE POLICE

James Murphy, arrêté vendredi par le constable Nault, sous l'accusation d'avoir volé une pièce de marchandise qu'il offrait en vente sur la rue Craig, a été condamné samedi à trois mois d'emprisonnement. La marchandise volée pourra être réclamée au bureau du grand connétable.

—Le procès de Hugh Riley, qui a été arrêté pour vagabondage, a été ajourné au 7 avril courant.

—Alfred Bonenfant, alias Arthur Gravel, alias Bisson, accusé d'avoir volé un pardessus à un cultivateur du marché Bonsecours, a été condamné, samedi matin, à 6 mois de prison.

COUR DU RECORDER

Joseph Bourdon, sculpteur, rue Wolfe, et Joseph Gauthier, rue Drolet, ont été condamnés samedi matin, par le recorder, à une amende de \$5 ou un mois, pour avoir assailli le constable Brisebois, de la compagnie des chars urbains, à Hochelaga, et d'avoir insulté des femmes qui descendaient du tramway.

IL FAUT AGIR

Les conseillers du Mile-End s'attirent une poursuite

A propos de tramways, \$50,000 de dommages-intérêts réclamés par M. Albert E. Lewis

M. Albert E. Lewis, agent d'immeubles poursuit la ville de St-Louis du Mile-End pour \$50,000 de dommages. Et cela, parce que la municipalité ne s'en tient pas aux termes du contrat intervenu entre elle et la compagnie du Parc et de l'île.

Par ce contrat la compagnie devait fournir à la ville un service aussi bon que celui fourni à la rue Saint-Laurent par la compagnie des chars urbains.

Au lieu de cela, il paraît que les résidents du Mile-End doivent s'estimer heureux quand ils voient passer un tramway toutes les quarante minutes.

Déjà, au mois d'octobre dernier, dans une assemblée publique, on avait énergiquement protesté contre les agissements de la compagnie. Mais le contrat n'avait pas été annulé et la compagnie avait continué à ne pas s'occuper du public.

M. Lewis qui possède de grands terrains dans les limites de la municipalité se plaint de ne pouvoir les vendre parce que des moyens de communication avec la ville manquent. De là la poursuite.

Dans sa plainte, M. Lewis fait remarquer que la ville du Mile-End, si molle vis-à-vis de la compagnie l'est beaucoup moins pour les contribuables. Les taxes de M. Lewis sont vingt-cinq fois plus fortes aujourd'hui qu'il y a quatre ans.

LE JUBILE DE LA REINE

Les préparatifs à Londres—Le président Faure n'y viendra pas

Londres, 4.—La nouvelle que le président Faure assistera au jubilé de la reine est prématurée. Le président de la république française serait reçu plus cordialement qu'aucune tête couronnée, mais il lui faudrait compter avec les préjugés de sa propre nation qui n'a pas encore appris à aimer les Anglais. Il est donc peu probable qu'il se rende aux fêtes.

Les préparatifs de la journée de gala de juin prochain se font sur une grande échelle. On croit qu'il y aura environ 60,000 Américains et 3,000,000 de curieux. Les prix de location des fenêtres montent encore, mais il est probable qu'il y aura sur des plateformes un grand nombre de sièges qu'on pourra se procurer pour deux guinées. Tous les hôtels refusent des demandes de chambres pour la semaine du jubilé.

QUEEN'S THEATRE.

Il n'y a pas de comédien qui soit plus universellement connu que M. John E. Henshaw qui vient avec la fameuse compagnie Henshaw-Ven Brock. Cet excellent acteur est bien connu à Montréal, le public a pu l'applaudir dans plusieurs pièces "The two old Cronies" "The Nabobs". Il est supérieur comme comique et a de plus toujours le soin de s'entourer de bonne troupe qui constitue un excellent ensemble, ce sont Frank David, William Blaisdell, Edward Webb, J. R. Homer, Louis Masson, Clara Ladine, Mile Carlotta Sophie Witt, Clara Van Venoten et May Ven Berdock.

On dit le plus grand bien de la partie musicale de "Dodge at the French Ball" qui sera joué au théâtre Queen le 12 courant.

La vie dans le Sud

Pour cette semaine on jouera, au Théâtre Royal, "Coos Hollow," un délicieux tableau de la vie rurale dans l'Est du Tennessee. La beauté des décors et les effets mécaniques donnent une magnifique idée de la vie du Sud. Les types de planteurs du Sud, qui y sont représentés, sont intéressants à plus d'un titre pour les gens du Nord, surtout les femmes du Sud, car elles sont d'une beauté qui diffère tout à fait des traits distinctifs de la race américaine.

Les décors et les effets mécaniques, de lumières, etc., donnent l'illusion de la vie et des mœurs du Sud.

On verra sur la scène un steamer voguant à toute vapeur sur le Mississippi, et une troupe de garçons et de filles de couleur, se précipitant pour voir ce spectacle, au crépuscule; tout cela sera combiné avec des effets de lumière de la lune surprenants.

Theatre Francais

Après deux semaines d'exercices suivis, la Compagnie du Théâtre Français jouera pour la première fois, aujourd'hui, le grand drame à sensation A Hoop of Gold, qui est l'œuvre du fameux acteur et auteur Mortimer Murdoch.

Cette pièce plaira certainement à ceux qui aiment les incidents passionnants. Il y aura des décors appropriés, et cette représentation sera à tous les points de vue un événement. Dans le vaudeville, c'est Florence Bindley, la dernière étoile de la compagnie "Pay Train" qui tiendra le premier rôle. Mile Bindley est une artiste sans égale. Les autres artistes qui la accompagneront sont: Paula et Dika, duettistes français; Anna Ott, vocaliste et Koppe, jongleur de société à sensation.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL

Toute cette semaine, matinée à tous les jours le plus grand étalage de drames

COON & HOLLOW

UNE MAGNIFIQUE HISTOIRE DE MER

Prix: matinées, 10 et 25c, soirées, sièges réservés 10c extra.

THEATRE FRANCAIS

W. E. PHILLIPS, Locataire et Gérant. Cette semaine et toutes les après-midi et à tous les soirs, le drame à sensation

A HOOP OF GOLD.

et FLORENCE BINDLEY, la brillante étoile musicale. Téléphone 6606.

Academie de Musique

Quatre soirées et une matinée, samedi, 6, 7, 8, 9 et 10 d'avril, afin de venir

CINDERELLA!

200—ACTEURS SUR LA SCÈNE—300

Prix, 25, 50 et 75c. Les sièges sont maintenant en vente au bureau de location.

College Joliette

Les anciens élèves se réuniront le 23 juin prochain

Hier soir plus de 250 des anciens élèves du collège de Joliette se sont réunis au No 1617 rue Notre-Dame, afin d'aviser aux meilleurs moyens de célébrer dignement les fêtes jubilaires de cette institution qui auront lieu le 23 et 24 juin prochain.

Nous avons remarqué parmi les personnes présentes les honorables Juges Baby et de Montigny, les Pères Beaudry, directeur du collège Joliette, Ducharme, provincial de l'Ordre des Clercs de St-Viateur; J. Sylvestre, préfet des études au collège Joliette; les abbés Boivin, Lacasse, Dérôme, Foucher, Comtois, Dubeau, Cabana, T. Baudry, Gervais et Bertrand, De Salaberry, avocat, R. Lemieux, M.P.; Gratton, Renaud, McGown, W. Mercier, R. Dufosse, Foucher, avocats, les Drs Desroches, Delorme, Foucher, Lacasse, N. P. Alf, Laforest, etc, etc.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers: Président, Hon. juge Baby, 1er vice-président, le recorder de Montigny; 2me vice-président, Rév. J. Eonam, secrétaire, Dr J. I. Desroches, assistant-secr. C. Lacasse.

GOMITE D'ORGANISATION

MM. l'abbé Lacasse, Wilfrid Mercier, Dr Foucher, Dr Boulet, R. Dufosse, Dr Delorme, I. Comtois et Alf. Laforest.

Il y a eu force discours et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous à l'Alma Mater, le 23 juin prochain.

LES TRAVERSES A NIVEAU

Une femme frappée par les chars sur la ligne du Grand Tronc.

Samedi soir, vers 8.30 heures, Mme Tierney, âgée de 40 ans et demeurant au No 124 rue Barclay, a été frappée par le convoi de Toronto, au moment où elle traversait la voie du Grand Tronc, à la rue La Montagne. Elle fut aussitôt transportée à l'Hôpital Général par la voiture d'ambulance, où les médecins constatèrent que ses blessures n'étaient pas mortelles.

La glace marche

Le fleuve libre de glace en haut du pont Victoria

La glace se désagrège rapidement sur le fleuve, en face de notre ville. Des amoncellements d'une grande hauteur se sont produits, dans la direction de l'île Ronde et la pointe ouest de l'île Ste-Hélène. Une vaste nappe d'eau s'étend à perte de vue en haut du pont Victoria et dans peu de jours, si la douce température continue à nous réchauffer, tout aura disparu sur le fleuve.

Raisons sociales

Foisy Frères. — Georges William Foisy et Louis Théodose Foisy, marchands de pianos, orgues, machines à coudre, etc., font affaires sous les nom et raison sociale de Foisy Frères, marchands de pianos, orgues, machines à coudre.

—La compagnie Greene et Fils, de Montréal a été dissoute d'après le consentement unanime de ses actionnaires.

Leboeuf et Hurtubise. — Samuel Zéphirin Leboeuf et Antoine Hurtubise, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Leboeuf et Hurtubise comme comptable ont dissout leur société.

Cardinal et Compagnie. — M. Henri Eugène Meunier, marchand tailleur, de Montréal cesse de faire affaires sous les nom et raison sociale de Cardinal et Oie, marchand-tailleur.

"La Bataille se continue."

Et nous nous proposons de la continuer jusqu'à ce que vous ayez amené votre goût à désirer quelque chose de meilleur que les théés faibles de Japon et de Chine.

"SALADA"

THE DE CEYLAN. est absolument pur et délicieux. En paquet de plomb seulement.

Prix, 25c, 40c, 50c et 60c.

Printemps

de 1897

Nous venons de recevoir un assortiment de beaux Tweeds Ecossais et Anglais, Worsted de Fougère de l'Angleterre, de couleurs légères et foncées. AJUSTEMENT PARFAIT et SATISFACTION GARANTIE.

Adolphe Provencher, Ci-devant Coupeur chez D. Labonte Marchand-Tailleur, 158 rue St-Laurent, Montreal.

Nids Automatiques

Par leur usage, les poules ne peuvent manger les œufs et vous donneront au moins 25 p. c. plus de poulets lors des couvées, prix 35c sans boîte et 75c avec boîte. Goudelles pour les érables, chaudières, etc. Moulines à laver le linge, Tordeurs dans tous les prix chez

L. J. A. Surveyer

6 Rue St-Laurent

Affaire regiee

Les Allan sont jetés pardessus bord pour la ligne rapide

(Dépêche spéciale.) Ottawa, 4 — J'apprends de source presque officielle que le voyage de M. Dobell en Angleterre a pour but de régler avec le gouvernement impérial les conditions du contrat au sujet de la ligne rapide. M. Dobell qui ne doit pas outrepasser les instructions très précises qu'il a reçues à pour mission d'obtenir d'abord des modifications aux conditions qui avaient d'abord été arrêtées entre le gouvernement impérial et celui du Canada, puis, faire fixer d'une manière définitive le montant du subside impérial. Il ne reste plus le moindre doute que les Allan ont été jetés pardessus bord par le gouvernement et ont perdu toute chance d'obtenir la concession de ligne rapide.

Il est rumeur que le gouvernement proposera un ajournement d'un mois au commencement de juin pour permettre à M. Laurier d'aller prendre part aux fêtes jubilaires. Cela paraît guère fondé et la seule chance de M. Laurier d'être libre en juin est qu'il remette à une autre session une partie des mesures annoncées dans le discours du Trône.

Le gouvernement a rejeté la demande que lui avait faite les ouvriers de l'Imprimerie Nationale. Ceux-ci voulaient qu'une partie au moins des ouvriers soient considérés comme permanents et que dans tous les cas les destitutions se fassent d'abord parmi les derniers employés à l'imprimerie, les jeunes gens et ceux qui ne sont pas mariés. Le gouvernement a refusé de se rendre à cette demande, voulant se garder la chance de faire des destitutions pour donner de l'emploi aux amis.

FIDELE GRATITUDE

Mme Domithilde Denault est cette vaillante pèlerine qui vient de terminer un vrai de douze années de mendicité volontaire, au profit du temple de N. D. de Bonsecours à Joliette. Nous avons déjà eu assez fréquemment l'occasion de parler d'elle à nos lecteurs. Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que, conservant toujours une profonde gratitude pour les nombreux bienfaiteurs qui l'ont aidée dans son œuvre, elle vient de recommander de nouveau à leur intention 2 messes, dans l'église paroissiale de St-Jacques. La première sera célébrée mercredi, à 6.45 heures a. m., l'autre, jeudi, à 6 heures a. m.

UNE AUTORITE

Montréal, 22 Mars, 1893. MM. Roy & Boire Drug Co., Manchester, N. H., U. S.—Depuis le 8 Février dernier, nous avons fait usage du MENTHOL COUGH SYRUP pour des cas d'asthme, bronchite chronique, catarrhe, etc. Ce remède a donné satisfaction générale, quelques doses ont suffi pour guérir des rhumes ordinaires. Il est agréable au goût. Il en coûte peu pour un essai, et les résultats peuvent en être très efficaces.

LES SOEURS DE LA CHARITE. Hôpital Général des Sœurs Grises.